



LE POINT

Journal officiel de la Société de Médecine Dentaire asbl - Association Dentaire Belge Francophone

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

2016

Info Professionnelle



22 janvier 2016 - Braine-l'Alleud

Petite Chirurgie Buccale



5 mars 2016 - Charleroi

Fonction & Esthétique



23 avril 2016 - Bruxelles

Réhabilitations prothétiques sur implants



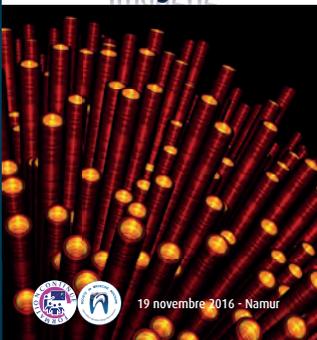
Dr Mario ROCCUZZO - Dr Paolo CASENTINI
17 septembre 2016 - La Hulpe

Aménagement du Cabinet



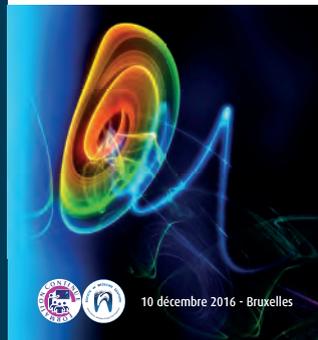
8 octobre 2016 - Dentex - Bruxelles

Pathologies Buccales Imagerie



19 novembre 2016 - Namur

Dentisterie Opératoire



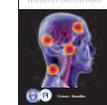
10 décembre 2016 - Bruxelles



Contentions collées



Douleurs oro-faciales



Les sutures



Prothèse implantaire



Réanimation



Ceci n'est pas un sortilège.
Mais fabuleusement
scientifique.
Découvrez la magie de la
référence en matière d'implants
coniques.



Conçu pour assurer une excellente stabilité primaire grâce à un implant à l'extrémité apicale conique, dans un matériau révolutionnaire et bénéficiant d'une technologie de surface innovante, ce pour une prévisibilité maximale.

L'implant Bone Level Tapered – la nouvelle référence en matière d'implants coniques. Conçu en Suisse où siège Straumann.

<http://blt.straumann.com>

Matériau

Roxid[®]



Surface

SLActive[®]



En 2016, investissez dans l'OR...

L'OR ? Voilà que je vous parlerais des qualités de ce fabuleux matériau, utilisé depuis la nuit des temps, des plus biocompatible en bouche, et vous « faire l'article » pour stimuler les couronnes coulées totales, les inlays et onlays en or ? Non, non. Mon titre voulait juste attirer votre attention sur des défis que je pressens pour notre profession, à court et moyen terme.

OR, comme ... ORganisation. C'est le moment où jamais de repenser votre manière de travailler :

- le taxshift du Gouvernement désire favoriser l'emploi au sein des petites structures par l'exonération totale des cotisations patronales de base pour le premier travailleur embauché, et ce, « à vie ». D'autres réductions sont prévues pour soutenir les emplois déjà existants. C'est donc le moment de réfléchir à embaucher pour se faire assister au cabinet. A ce propos, 2016 sera aussi l'année de remise sur pied de la formation de base pour assistantes dentaires au sein de la SMD.

- le travail en groupe se développe. C'est non seulement une évolution inéluctable. C'est une évolution indispensable. En 2016 et 2017, de très nombreux jeunes diplômés vont être à la recherche d'un lieu de stage, ou plus prosaïquement d'un lieu où travailler.

Si certains jeunes désirent créer leur propre structure et ont les capacités financières de le faire, d'autres n'ont pas ce désir ou cette possibilité. Ce serait aussi une erreur pour eux d'investir en 2016 dans un cabinet limité sans possibilité d'évoluer vers une pratique de groupe. Mais de tels cabinets demandent des dentistes... investisseurs.

Que vous soyez jeune dentiste, dentiste en pleine force de l'âge ou même dentiste approchant de l'âge légal de la retraite, réfléchissez à investir dans un cabinet dentaire de groupe.

C'est un excellent investissement : vous connaissez le domaine où vous placez vos billes, il est plein d'avenir, il rapporte plus que des actions bancaires ou... que l'or.

Et sachez que si les dentistes ne le font pas, ce seront des financiers qui le feront. C'est une tendance que je constate dans des pays très proches du nôtre, à nos portes ! C'est donc maintenant ou jamais que vous devez franchir le pas. Après, il sera trop tard.

OR, comme... ORDinateur. Le plan e-santé du Gouvernement a été réactualisé. On sent bien que l'informatisation va devenir à moyen terme un grand incontournable de notre pratique professionnelle. Je pressens qu'on avancera à grand pas fin 2016. Tenez-vous à l'écoute. Il faut se préparer pour être prêt à relever ce type de défi. Nous vous informerons durant l'année.

OR, comme... FORmation. Oui, la profession dentaire est très investie dans sa formation continue.

OR, comme... ORganisation professionnelle. La SMD regroupe aujourd'hui 1900 dentistes membres ! Merci de votre confiance. Mais songez aussi à vous y investir, en participant activement à sa vie. C'est VOTRE association. C'est aussi VOTRE avenir.

Je vous souhaite une très belle année 2016 !



Michel DEVRIESE
Président

SOMMAIRE

- 3 **EDITO**
M DEVRIESE
- 4 **SOMMAIRES**
- 7 **COTISATIONS 2016**
- 8 **INFO-PRODUITS**
O CUSTERS
- 9 **OSTEOLOGY FOUNDATION**
- 11 **PHIL CHEZ LE DENTISTE**
- 12 **INAUGURATION DE LA NOUVELLE UNITÉ DE SOINS DENTAIRES DE L'ULG**
O CUSTERS
- 14 **HUGUES GRÉGOIR, DENTISTE GÉNÉRALISTE :
"JE NE VOULAIS PAS ABANDONNER MES PATIENTS"**
D DESMET
-
- 17 **SOMMAIRE ARTICLES SCIENTIFIQUES**
- 19 **LE DAM C'EST SIMPLE**
G LONGUEVILLE ET C PEPINSTER
- 21 **LES CONTENTIONS COLLÉES**
M GENIN
- 24 **LE CÔTÉ OBSCUR DE LA PHOTOPOLYMÉRISATION**
E CHEVRIER
- 26 **LA PÉRI-IMPLANTITE**
P MATAMBA - P-H MANGIN
- 29 **LA QUALITÉ DU SERVICE : UN VRAI CONCEPT !**
DR E BINHAS
-
- 31 **SOMMAIRE FORMATION CONTINUE**
- 33 **ACTIVITÉS ACCRÉDITÉES EN 2015**
- 35 **INFO PROFESSIONNELLE** 22/01/2016
- 36 **PETITE CHIRURGIE BUCCALE** 03/03/2016
- 37 **LES CONTENTIONS COLLÉES** 11/03/2016

MAIRF

38	DOULEURS ORO-FACIALES	18/03/2016
39	SUTURES	19/03/2016
40	PROTHÈSE IMPLANTAIRE	24/03/2016
41	RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE	25/03/2016
42	PEER-REVIEW	16/04/2016
43	FONCTION & ESTHÉTIQUE	23/04/2016
44	PROGRAMME SCIENTIFIQUE 2^{ÈME} SEMESTRE 2016	

49 **SOMMAIRE INFO PROFESSIONNELLE**

51	ENGAGER VOTRE 1^{ER} COLLABORATEUR... J-L VANNIEUWENHUYSE	
52	NOUVEAUTÉ DE LA NOMENCLATURE... M DEVRIESE	
53	NOTIFICATION DU TRAITEMENT ORTHO... M DEVRIESE	
55	PROTHÈSE : DES DÉROGATIONS À LA LIMITE D'ÂGE REVUES M DEVRIESE	
56	CONE BEAM CHEZ LE RADIOLOGUE M DEVRIESE	
57	NOMENCLATURE : DEUX MODIFICATIONS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2016 M DEVRIESE	
58	TARIFS MAXIMA M DEVRIESE	
59	LE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ : UN CONCEPT À APPRÉHENDER M DEVRIESE	
60	TIERS PAYANT : DU NEUF DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2016 M DEVRIESE	
62	NOMENCLATURE 2016	

64	STUDY-CLUBS	72	CULTURE
65	BIBLIO O CUSTERS		P MATHIEU
70	PETITES ANNONCES	74	AGENDA



RECOMMANDEZ LE CHEWING-GUM SANS SUCRES DANS LA JOURNÉE, EN COMPLÉMENT DES 2 BROSSAGES



En journée, après chaque prise alimentaire, il est recommandé de mastiquer un chewing-gum sans sucres pendant 20 minutes. Cette solution simple et efficace pour prendre soin de sa santé bucco-dentaire, est aujourd'hui recommandée par la FDI et plus de 25 associations dentaires dans le monde.

Mâcher un chewing-gum sans sucres pendant 20 minutes après une prise alimentaire, multiplie le flux de salive ce qui :

- **Aide à neutraliser les acides de la plaque dentaire**

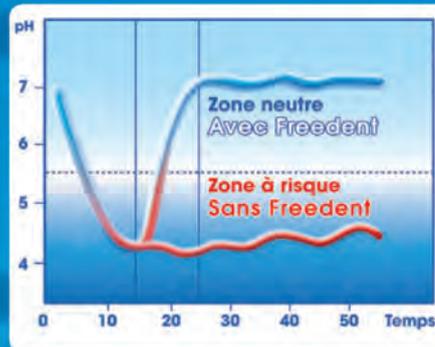
Après une prise alimentaire, stimuler la production salivaire avec un chewing-gum sans sucres permet de faire remonter le pH de la bouche jusqu'à la normalité de manière plus rapide.

- **Aide au maintien de la minéralisation de l'émail**

La salive apporte des ions et minéraux à la surface de la dent ce qui aide à reconstruire la densité minérale de l'émail, la renforce et inverse le processus de déminéralisation.

- **Aide à lutter contre la xérostomie**

Mâcher du chewing-gum sans sucres stimule la sécrétion de salive et contribue ainsi à lutter contre la bouche sèche.



COTISATION 2016



Vous êtes diplômé en

Montant



2010 et avant	355 euros
2011	180 euros
2012	90 euros
2013	90 euros
2014	GRATUIT
2015	GRATUIT
avec statut de stagiaire (Master 3 ou 1 ^{ère} année de stage DSO DSP)	GRATUIT
2016	GRATUIT
Etudiant (Bac 3, Master 1, Master 2)	GRATUIT
Assistant plein temps + de 65 ans	215 euros
Membre Honoraire	170 euros
Praticien n'exerçant pas en Belgique	50 euros
	240 euros

→ Le conjoint d'un(e) membre s'acquitte d'une cotisation réduite de 50%

La cotisation peut être réglée par carte bancaire via www.dentiste.be

Signature(s)

ORDRE DE VIREMENT

Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case

Date d'exécution souhaitée dans le futur

Montant

EUR

CENT

Compte donneur d'ordre (IBAN)

Nom et adresse donneur d'ordre

Compte bénéficiaire (IBAN)

BIC bénéficiaire

Nom et adresse bénéficiaire

Communication

Nos annonceurs vous informent de leurs dernières nouveautés

NobelProcera® Pilier ASC

Il est temps de regarder l'esthétique sous un nouvel angle avec le nouveau pilier NobelProcera™ transvissé en zircone angulé (pilier ASC).

Le pilier ASC et son l'instrument Omnigrip offrent aux cliniciens non seulement de nouvelles possibilités de traitement mais aussi l'opportunité d'accroître le nombre de restaurations transvissées, qui auraient précédemment été impossibles dans certains cas.

Avec le pilier NobelProcera ASC, le canal de vissage peut-être placé à un angle de max. 25° de l'axe de l'implant, dans un rayon de 360°. Ceci engendre un résultat esthétique optimal au niveau antérieur et un accès simplifié au niveau postérieur grâce à son insert en titane. Lors de la création du pilier ASC dans le logiciel NobelProcera, l'accès à la vis peut désormais être positionné du côté lingual de la restauration. Ainsi, le patient bénéficie d'un résultat esthétique optimal sans complications dues à un excès de ciment.

Le pilier transvissé en zircone angulé (ASC) est disponible pour tout implant à connexion conique (CC) pour plate-forme NP et RP. Les implants CC offrent un mécanisme interne hexagonale pour une fixation serrée et une résistance mécanique élevée.

Les avantages du pilier ASC sont uniquement atteints grâce à la nouvelle interface Omnigrip et son tournevis spécialement conçu. Il permet de clipser et serrer la vis à 35 Ncm. Cette capacité assure une grande facilité d'utilisation et une importante sécurité. Bien plus qu'un tournevis, c'est un véritable tournant en faveur d'un succès clinique. Le système Omnigrip se distingue instantanément des autres instruments avec ses marquages bleus sur le tournevis et sur les vis.



Pour de plus amples informations, contactez votre représentant ou notre service client au 02/ 467 41 70.



SEPTODONT BioRoot™ ROOT CANAL SEALER

BioRoot™ RCS est le ciment de scellement canalaire de la dernière génération de Septodont, basé sur l'« Active BioSilicate Technology ».

Biodentine™ a été le premier substitut dentinaire bioactif basé sur cette technologie. Depuis lors, plus de 100 publications internationales revues ont démontré les avantages physiques, biologiques et cliniques de l'« Active BioSilicate Technology ». Forte de ces expériences positives avec Biodentine™, Septodont étend sa gamme de produits bioactifs avec BioRoot™ RCS.

BioRoot™ RCS a été développé afin de faciliter l'obturation des canaux radiculaires. Grâce à sa composition et à son utilisation simple, ainsi qu'à sa consistance optimale, vous pouvez obtenir un résultat efficace avec une technique à la gutta froide. Dès lors, il n'est plus nécessaire de recourir aux techniques à la gutta chaude.

BioRoot™ RCS ne contient aucun monomère, donc il n'y a pas de rétraction et une très bonne stabilité dimensionnelle est assurée. Il est hautement biocompatible et réduit le risque de réaction tissulaire. Les propriétés antimicrobiennes de BioRoot™ RCS préviennent la croissance de bactéries qui peuvent entraîner des échecs cliniques. En outre, la cristallisation de BioRoot™ RCS crée un scellement étanche jusque dans les tubules dentinaires, augmentant ainsi la résistance aux micro-infiltrations.

BioRoot™ RCS est bioactif du fait que le processus physiologique de formation osseuse et la minéralisation des structures dentinaires sont stimulés. Il crée un environnement favorable à une cicatrisation péri-apicale grâce à ses propriétés bioactives (dont la biocompatibilité, la formation d'hydroxyapatite, la minéralisation des structures dentinaires, un pH alcalin et des propriétés de scellement étanche). BioRoot™ RCS est disponible en emballage de 35 applications (flacon avec poudre et 35 mono doses de liquide).

Contactez Septodont pour de plus amples informations :
SEPTODONT - Tél. 02 425 60 37 - info@septodont.be - www.septodont.be



NEOS PRODUITS

Apprendre auprès de spécialistes de classe mondiale dans **la régénération orale**

Dr Heike Fania : Scientific Communication Manager - Osteology Foundation

Landenbergstrasse 35 - CH-6002 Lucerne - Tél. : +41 41 368 44 41 - heike.fania@osteology.org

Les Symposiums International Osteology sont appréciés pour leur formation approfondie pratique et théorique dans le cadre de Workshops qui sont devenus caractéristiques de la Fondation. 20 Workshops et 3 Cours Master Clinician seront proposés aux participants et leur permettront de découvrir des traitements régénératifs présentés par des spécialistes de classe mondiale et d'acquérir leur propre expérience à l'occasion du Symposium International Osteology à Monaco en avril 2016.

Les traitements régénératifs exigent un haut degré de dextérité, de la première incision à la dernière suture. Tout praticien souhaitant rester à jour nécessite une pratique et des exercices réguliers, la gamme de traitements disponibles étant constamment étendue par de nouvelles techniques et des matériaux innovants.

La journée précédant le Symposium International Osteology et composée de 20 Workshops pratiques et théoriques aura lieu le 21 avril 2016. Trois Cours Master Clinician auront de plus lieu pour la première fois.

UNE JOURNÉE ENTIÈRE CONSACRÉE À LA FORMATION AUPRÈS D'EXPERTS

« Apprendre le « POURQUOI » et le « COMMENT » de la thérapie régénérative », voici le mot d'ordre du symposium. Des intervenants de haut niveau provenant du monde entier présenteront et discuteront pendant deux jours de l'état actuel des connaissances tout en abordant les questions ouvertes dans le domaine des traitements régénératifs. La journée précédant le congrès est néanmoins uniquement consacrée à la formation et à l'enseignement.

La Fondation Osteology elle-même organise cinq Workshops pratiques et trois Workshops théoriques, ainsi que trois Cours Master Clinician. Douze Workshops pratiques et théoriques sont ensuite animés par les Partenaires Fondateurs et les Partenaires Gold.

« PLACE À LA PRATIQUE », VOICI LE MOT D'ORDRE DES WORKSHOPS PRATIQUES

Les exercices pratiques sont concentrés sur les procédures de régénération de tissus osseux et mous. À l'aide de différents modèles, tels que des mâchoires de porc, les participants peuvent apprendre la formation de lambeaux, découvrir les différents types d'incision et techniques de suture, pratiquer l'extension de la muqueuse kératinisée, réaliser une augmentation osseuse verticale et horizontale à l'aide de différentes techniques, réaliser une préservation de la crête alvéolaire combinée à l'utilisation d'une matrice d'obturation ou s'exercer à la prise en charge de défauts osseux sur les sites d'implantation. L'organisation de ces Workshops obéit à un objectif clair : faire découvrir aux

participants les concepts thérapeutiques actuels et leur fournir des conseils utiles pour leur pratique quotidienne de la médecine dentaire.

WORKSHOPS POUR CHERCHEURS

La Fondation Osteology est aussi fière d'organiser des Workshops pour les chercheurs. Deux Workshops théoriques aborderont les aspects méthodologiques et l'établissement d'un plan de recherche dans le cadre de recherches cliniques et un troisième Workshop sera consacré à la biologie et à l'histologie cellulaires dans les recherches sur les biomatériaux.

POUR LA PREMIÈRE FOIS : COURS MASTER CLINICIAN

Les Cours Master Clinician compris dans les frais d'inscription constituent un nouveau concept et seront organisés pour la première fois à l'occasion du Symposium International Osteology Monaco 2016. À l'occasion de ces cours théoriques, des experts de renom présenteront différentes techniques et procédures relatives aux sujets suivants :

- Lambeaux et greffons dans la récession gingivale
- Implantation post-extractionnelle - Comment procéder ?
- Prise en charge des déficits des tissus durs et mous dans la région esthétique

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES ET INSCRIPTION

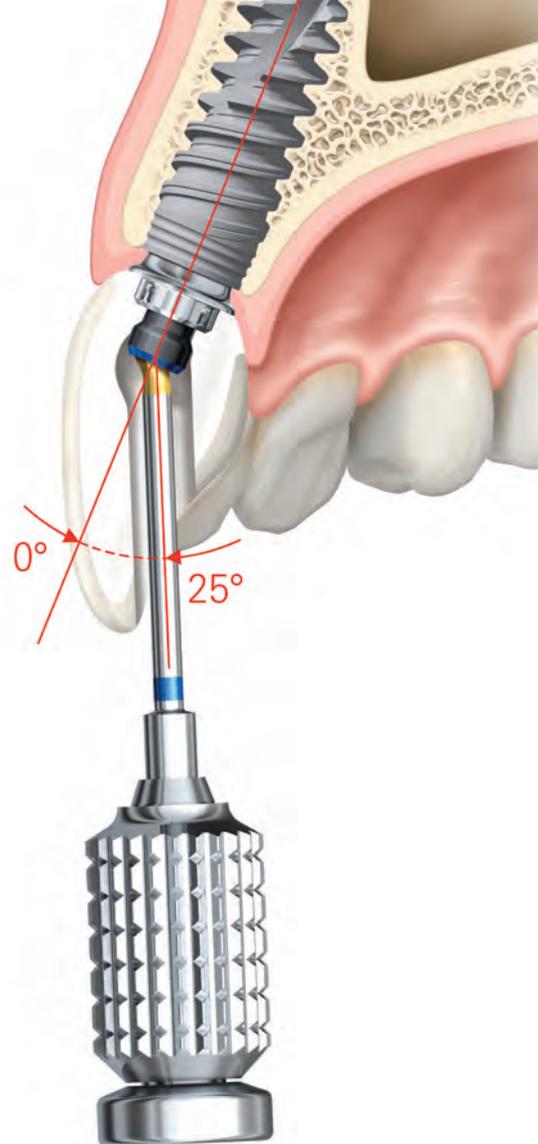
Le site web du congrès (www.osteology-monaco.org) affiche le programme détaillé ainsi que l'identité de l'ensemble des intervenants, les langues dans lesquelles les interventions auront lieu, etc. Il est désormais possible de s'inscrire en ligne. Nous vous recommandons de vous inscrire rapidement car le nombre de places disponibles pour chaque Workshop est limité.



L'esthétique sous un nouvel angle.



Case courtesy de Dr. Juan Zufia et Sr. Santiago Dalmau



Nouvelles possibilités de traitement avec le pilier NobelProcera® transvissé en zircone avec pertuis de vis angulé (pilier ASC).

Le pilier NobelProcera ASC avec son insert en titane et son instrument Omnigrip® offrent à ses utilisateurs non seulement de nouvelles possibilités de traitement, mais aussi l'opportunité d'accroître le nombre de restaurations transvissées. Le pilier ASC permet de déplacer l'axe prothétique de la vis à 25°, et ce dans un rayon de 360°. Ceci engendre un résultat esthétique optimal au niveau antérieur et un accès simplifié au niveau postérieur. Le pilier transvissé en zircone angulé (ASC) est disponible pour tout implant à connexion conique (CC) pour plate-forme NP et RP. Les implants CC offrent un mécanisme interne hexagonale

pour une fixation serrée et une résistance mécanique élevée. Les avantages du pilier ASC sont uniquement atteints grâce à la nouvelle interface Omnigrip et son tournevis spécialement conçu. Il permet de clipser et serrer la vis à 35 Ncm. Cette capacité assure une grande facilité d'utilisation et une importante sécurité. Bien plus qu'un tournevis, c'est un véritable tournant en faveur d'un meilleur résultat clinique.



Désirez-vous plus d'information sur le pilier NobelProcera® ASC?

Complétez ce formulaire et renvoyez-le par e-mail: marketing.belgium@nobelbiocare.com, par fax 02/467 41 80 ou par la poste: Nobel Biocare Belgium NV, Roekhout 17, 1702 Groot-Bijgaarden. Nous vous contacterons dans les plus bref délais.

Mme. M. Prénom _____
Nom _____
Téléphone _____
E-mail _____
Rue _____ nr _____
Code postal _____ Lieu _____

Je souhaite recevoir plus d'information

par e-mail par la poste par téléphone

Votre message:

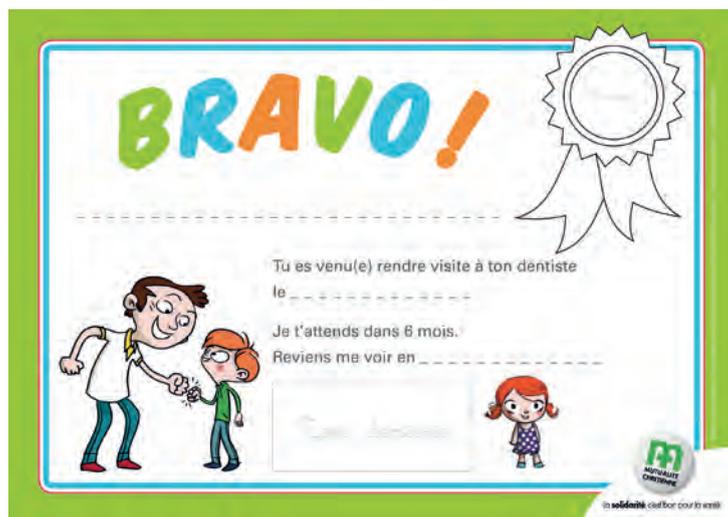
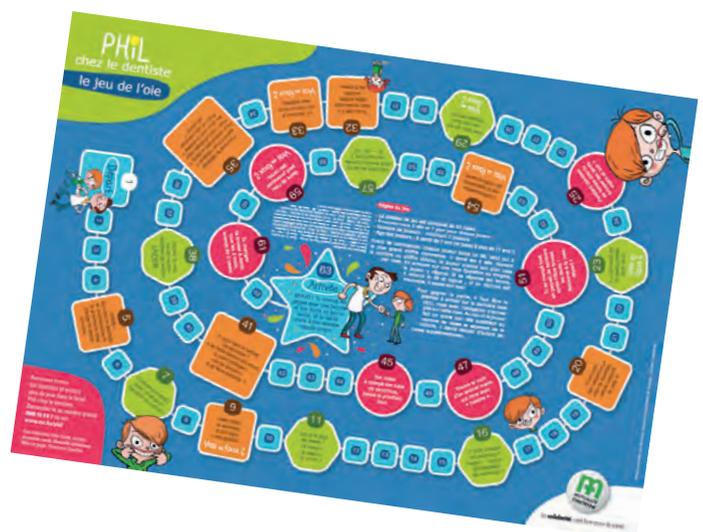
PHIL

chez le dentiste

DES OUTILS DE PROMOTION DE LA SANTÉ DENTAIRE POUR LES FAMILLES

En 2014, Infor Santé, le service de promotion de la santé de la Mutualité chrétienne, vous a proposé de commander le livret de jeux « Phil chez le dentiste ». Cet outil a pour objectif de faire découvrir le monde du dentiste aux enfants de 7 à 9 ou 10 ans (début du primaire) et de les sensibiliser aux bons gestes d'hygiène dentaire.

Plus de 1.000 dentistes ont commandé une boîte de 40 livrets à mettre en salle d'attente, et nombre d'entre eux ont renouvelé cette commande à plusieurs reprises.



En 2015, de nouveaux supports vous ont été proposés :

- le « **diplôme Bravo** », reprenant le dessin du petit Phil, à donner aux jeunes enfants qui sont venus en consultation dans votre cabinet ;
- le présentoir et les signets « **Les dents de lait aussi ont besoin d'attention** », où le personnage de Zoé, la petite sœur de Phil, propose une série de messages clés à l'attention des familles de jeunes enfants (dès l'apparition des dents de lait, un brossage deux fois par jour ; une visite chez le dentiste 2 fois par an ; les visites chez le dentiste 100% remboursées jusqu'à 18 ans). Cet outil est également diffusé par les pédiatres, des services pédiatriques hospitaliers, ou encore des crèches.

COMMANDEZ GRATUITEMENT LES OUTILS D'INFOR SANTÉ SUR WWW.MC.BE/B2B/DENTISTE/PHIL.JSP.

Et ce n'est pas tout : fin 2015, Jeunesse et Santé, le mouvement des jeunes de la MC, a créé une chanson à écouter en ligne (www.jeunesseetsante.be/outils). Sur des rythmes endiablés, la chanson « Le dentiste » est destinée à des enfants entre 3 et 6 ans. Elle dure 3 minutes, le temps idéal pour un brossage parfait !

Jeunesse & Santé



INAUGURATION DE LA NOUVELLE UNITÉ DE SOINS DENTAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE



Afin d'intensifier la formation des étudiants en Dentisterie, dont le cursus comprend 75 % de cours pratiques durant les années de Master, l'Université de Liège consacre près de 1.500.000 euros à d'importants travaux d'aménagement : 17 nouvelles « unités de soins dentaires » viennent ainsi d'être inaugurées, installées au 1er étage - entièrement rénové - des Policliniques Brull du CHU de Liège. Cette nouvelle clinique d'étudiants, où sont soignés de nombreux patients, parachève une rénovation en profondeur de l'Institut de Dentisterie, entamée en 2012.

Le Département de Dentisterie de l'Université de Liège, installé sur le site des Policliniques Brull du CHU de Liège, a pour spécificité d'assurer, sur un même lieu, l'entièreté de la formation des futurs dentistes. **Etroitement liées à un apprentissage pratique et concret**, les études en Dentisterie occupent, dès la 1^{ère} année de Master, trois quarts du temps des étudiants, qui passent de nombreuses heures en travaux pratiques (près de 800 par an), à soigner les patients.

Installé sur ce site depuis 2001, l'Institut de Dentisterie a vu son nombre d'étudiants fortement augmenter en 2010, passant de 59 candidats en 1^{er} Bac pour l'année 2009-2010 à un nombre oscillant entre 170 et 223 pour les années qui ont suivi. Cette hausse a progressivement eu de l'impact sur le nombre d'étudiants en Master 1 et 2.

Équipé jusqu'ici de 20 unités de soins dentaires, l'Institut de Dentisterie avait donc un réel besoin d'agrandir ses installations pour répondre mieux encore aux besoins accrus d'apprentissage pratique. Dans la lignée de précédents investissements (laboratoire et salle de préclinique), **près de 1.500.000 euros viennent donc d'être dédiés à l'aménagement de 17 nouvelles unités de soins dentaires, dotées d'un équipement de pointe et d'infrastructures confortables pour les patients, à la fois lumineuses et respectant l'intimité.**

Cet agrandissement va permettre de réduire les délais d'attente de rendez-vous puisque les 17 nouvelles places s'ajoutent aux 20 déjà existantes, qui seront elles aussi rénovées d'ici 2018.

Les 17 nouvelles « unités de soins dentaires »

La nouvelle clinique, installée au 1^{er} étage rénové des Policliniques Brull, compte 17 « unités de soins dentaires », soit des box délimités par des cloisons, accueillant chacun un fauteuil de soins et l'ensemble du matériel nécessaire.

Conçue pour être lumineuse et garantir l'intimité des patients, tout en permettant aux encadrants de circuler facilement d'un étudiant à l'autre, la clinique est équipée de **matériel de pointe**.

La nouvelle aile, qui intègre aussi une salle d'attente et divers équipements, permettra d'accueillir davantage de patients et de réduire le délai d'attente de rendez-vous.

Pour allier un apprentissage de pointe, une qualité des soins prestés et un confort des patients, **ce mode de fonctionnement (où l'étudiant mène donc seul sa consultation) nécessite un encadrement important**. Outre les 6 enseignants de l'Université de Liège, 42 collaborateurs assurent, sur place, le suivi des futurs dentistes. Il s'agit de dentistes professionnels qui, de façon bénévole, consacrent chaque semaine du temps (généralement une demi-journée) à la supervision de la clinique. Les étudiants, durant les soins qu'ils prodiguent, font donc valider chaque étape au fur et à mesure par les encadrants. *« Ce sont surtout des gens passionnés par leur métier, qui ont fait leurs études ici et qui ont le souhait de donner un peu de leur temps aux futurs dentistes. Cette relation leur apporte aussi un regard neuf sur la pratique »* explique Alain Vanheusden, président du Département de Dentisterie.

« Les patients sont bien informés que ce sont de futurs dentistes qui les soignent, mais que la qualité n'en est pas moins présente » note Alain Vanheusden. « Il leur est simplement demandé d'avoir un peu plus de temps devant eux ». Il n'y a pas un « profil-type » au sein de la patientèle. Le paiement des honoraires est fixé sur la convention Inami.

En moyenne et par mois, le nombre de patients soignés à l'Institut est de 1000 - 400 sont soignés par des étudiants en Master 1 et 600 par des étudiants en Master 2.



D'ici 2018, les 20 anciennes unités de soins, toujours en activité, seront progressivement remplacées par des fauteuils identiques à ceux qui viennent d'être placés. Cela représente un budget de 285.000 euros.

De 2011 à 2018, l'ensemble de l'Institut de Dentisterie aura subi une rénovation en profondeur. Dotée de matériel de pointe, la clinique est équipée au mieux pour améliorer encore la formation des étudiants d'une part, veiller au confort des patients d'autre part.

Au total, l'Institut de Dentisterie met à la disposition des étudiants :

- un laboratoire de prothèses dentaires de 40 postes
- une préclinique avec 40 postes de simulation de soins
- deux cliniques : l'une avec 20 unités dentaires pour les Master 1 et l'autre avec 17 unités de soins dentaires pour les Master 2.



Hugues Grégoir, dentiste généraliste :

« Je ne voulais pas abandonner mes patients »

Propos recueillis par David Desmet

Durant les travaux de rénovation de son cabinet d'omnipratique à Schaerbeek, le dentiste Hugues Grégoir aurait pu simplement partir un mois en vacances. Mais il a choisi d'assurer la continuité des soins en louant un des cabinets dentaires mobiles de la start-up bruxelloise Mobile Clinic.



« Mon cabinet de Schaerbeek avait besoin d'une rénovation urgente », confie le dentiste Grégoir. « Le mois d'août 2015 semblait bien choisi, en période de vacances. Mais je ne voulais pas abandonner mes patients, même si je pouvais prendre du bon temps sous forme de vacances reposantes, pendant que les corps de métier s'affairaient à démonter complètement le cabinet pour les rénovations. J'ai donc décidé de continuer à travailler !

INSTALLATION

Hugues Grégoir : « C'est le dentiste Gauthier Lescrenier, fondateur de la société Mobile Clinic, qui a lui-même livré la remorque aménagée sur l'emplacement de parking situé sur la voirie, juste en face de ma pratique actuelle.

En un rien de temps, il s'est chargé d'établir les connexions aux différents réseaux (eau, électricité, informatique) grâce à des systèmes de fourreaux protégés. Bien que je pensais que cela prendrait bien plus de temps, toutes les informations relatives à l'utilisation et l'entretien ont pu être transmises en une petite heure !

Je reconnais que les premiers jours, il a fallu s'habituer. Pas uniquement pour les patients, mais surtout pour moi. Un cabinet mobile implique une autre organisation logistique.

L'espace de soin paraît en fait plus grand lorsqu'on est à l'intérieur, et c'est une question d'habitude. Il faut trouver une place pour chacun de ses instruments,...

Je préparais les plateaux d'instrumentation à l'avance dans un petit espace à l'intérieur chez moi (habitant en face du cabinet) pour la stérilisation. Grâce au plateau élévateur intégré à la Mobile Clinic, je

pouvais sans problèmes faire rouler deux picolos à instruments de la rue vers l'espace de soin.

Pour les patients aussi, ce fut une expérience hors du commun. La majorité des patients étaient admiratifs et agréablement surpris par l'espace réel à l'intérieur, qui offre même une petite salle d'attente. Cela contrastait avec leur première impression lorsqu'ils voyaient l'unité de l'extérieur ... » affirme le dentiste Grégoir.

SOINS CONSERVATEURS ET PROTHÉTIQUES

Bien que la clinique mobile est pourvue de tous les équipements nécessaires à l'exécution d'actes invasifs (implants, ...), Hugues Grégoir a choisi de ne pas planifier de tels traitements : « Bien que je pouvais clairement le faire, il me semblait tout simplement plus sage, pour des raisons pratiques, d'envisager ce type de soins spécifiques dans mon cabinet une fois qu'il serait rénové. Je me suis principalement concentré sur la dentisterie conservatrice et les travaux de prothèse amovible dans la clinique mobile. »

DYNAMIQUE DE QUARTIER

Le cabinet dentaire mobile de Mobile Clinic a aussi attiré la curiosité des voisins dans la rue. « Les voisins et les habitants de la rue trouvaient ce cabinet hi-tech très beau. Tellement beau d'ailleurs qu'ils avaient peur qu'il soit cambriolé ou vandalisé par des graffitis. Assez rapidement, il semble que certains voisins y ont jeté un œil protecteur depuis leur logement, surtout en soirée.

Cela a contribué à une dynamique de quartier qui a rapproché les voisins les uns des autres. J'ai vécu cela comme quelque chose de très réconfortant de la part du voisinage » affirme Hugues Grégoir.

CONCLUSION

« Recommanderais-je Mobile Clinic à mes confrères ? Bien sûr ! Et pas uniquement parce que c'est une solution transitoire fantastique ... Le service professionnel et la disponibilité de l'équipe du dentiste-entrepreneur Lescrienier ont contribué au déroulement d'une expérience sans accros durant toute la période de location.

De plus, mes rénovations devaient initialement durer 5 semaines, mais suite à des retards de chantier, elles ont pris plusieurs semaines de retard ! J'ai pu louer deux semaines de plus et reprendre progressivement mon activité dans mon cabinet partiellement rénové sans que cela n'affecte trop mon agenda ...

Je suis très content d'avoir loué un cabinet auprès de Mobile Clinic pour mes patients, car je constate rétrospectivement que le mois d'Aout fût un mois très chargé et que finalement, malgré les travaux, j'ai pu rendre service à mes patients » conclut le dentiste Hugues Grégoir de Schaerbeek.

FICHE TECHNIQUE

- Remorque modulaire 3 zones (attente – radiologie – soins)
- Unit : Planmeca Compact i
- Radiologie: Planmeca Pro One (panoramique) et intra
- Compresseurs/ pompes : Durr Dental
- Mobilier : Corian touch (tiroirs domotiques)
- Accès PMR : Elévateur Dhollandia
- Sécurité : Alarme GEMINI, caméras latérales, traceur GPS
- Airconditionné : Dometic
- Stabilisation automatique par vérins hydrauliques
- Cuves d'eau propre + sale (2 x 600 litres)



Espace modulaire



- Fraiser
- Prendre les rendez-vous
- Gérer les commandes
- Détartrer
- Soigner
- Rassurer
- Radiographier
- Rincer
- Contacter les fournisseurs
- Faire sa compta
- Effectuer ses virements
- Conseiller
- Blanchir
- Dévitaliser
- Extraire

Un indépendant doit souvent tout faire lui-même.

Heureusement, pour ses télécoms, il y a les Packs Pro de VOO.

Vous, les indépendants, êtes souvent au four et au moulin. Vous vous occupez de tout. C'est donc à votre intention que VOO a créé les **Packs Pro**. Des solutions complètes incluant au choix l'internet illimité le plus rapide de votre région, le téléphone fixe illimité¹ et la télévision, ainsi qu'une foule d'avantages pour garantir votre disponibilité, votre sécurité, votre mobilité de surf, ... Bref, un éventail d'outils spécialement conçus pour vous simplifier la vie, professionnelle comme privée. Profitez-en dès maintenant. Actuellement, il y a déjà un **Pack Pro à 52.20€/mois HTVA² (au lieu de 62.20€) pendant 1 an, et les frais d'entrée sont offerts. Découvrez tous les Packs Pro sur voobusiness.be ou appelez le 0800 43 303.**

Les Packs Pro de VOO, aussi pro que vous.



- Souci? Nous intervenons dans les 4h.
- Besoin de nous? Appelez le service clientèle pro.
- Appels vers mobiles? Allez-y, c'est compris.
- Urgence? Surfez mobile avec vos 2Go de data.
- Inquiet? Votre anti-virus veille.
- ...



¹ Appels illimités de fixe à fixe et 1000 min gratuites vers les mobiles. ² Offre valable pour tout nouvel abonnement d'une durée de 6 mois à un Pack Pro souscrit entre le 24 novembre 2015 et le 19 janvier 2016 inclus. Cette promotion n'est pas valable pour les clients existants. Pour les clients existants, des frais uniques d'activation (50 €) et le cas échéant d'installation (60 €) sont dus. Pour plus d'infos, consultez notre site internet voobusiness.be ou formez le 0800 43 303. Prix et caractéristiques au 1er novembre 2015.

VOO
business

SOMMAIRE

ARTICLES SCIENTIFIQUES

17 **SOMMAIRE ARTICLES SCIENTIFIQUES**

19 **LE DAM C'EST SIMPLE**

G LONGUEVILLE ET C PEPINSTER

21 **LES CONTENTIONS COLLÉES**

M GENIN

24 **LE CÔTÉ OBSCUR DE LA PHOTOPOLYMÉRISATION**

E CHEVRIER

26 **LA PÉRI-IMPLANTITE**

P MATAMBA - P-H MANGIN

29 **LA QUALITÉ DU SERVICE : UN VRAI CONCEPT !**

DR E BINHAS



INSTRUMENTS



ASPIRATION CIRCUIT



MEDICAL DEVICES



IMPRESSIONS



HANDS

zeta hygiene

La ligne de produits ZHERMACK pour la désinfection et la stérilisation qui permet de répondre à toutes les exigences du cabinet dentaire.

julie.martindiaz@zhermack.com
M +32 471 09 95 38

Zhermack 
Dental

Le DAM, c'est simple

Conférence du Pr Jean-Daniel ORTHLIEB dans le cadre du 7^{ème} Congrès.
Gaëlle LONGUEVILLE et Caroline PEPINSTER, étudiantes en Master 2 à l'ULg



"Le DAM, c'est simple" pouvait-on lire sur le programme de ce jeudi 15 octobre en salle B du Congrès de la SMD 2015.

Curieux (mais un peu dubitatifs, avouons-le) à la lecture du thème de cette conférence donnée par le Professeur Orthlieb, nous avons assisté à celle-ci pour en savoir davantage.

Le DAM, dysfonctionnement de l'appareil manducateur est une pathologie à laquelle nous sommes régulièrement confrontés: mieux comprendre les bruits et claquements de l'ATM, les déviations et limitations d'ouverture buccale ou bien encore les douleurs dont se plaignent le patient, nous semble être quelque chose d'important dans notre pratique quotidienne.

Ainsi, le DAM est un désordre d'origine multifactorielle.

Néanmoins, on remarque que cela touche surtout le sexe féminin avec un âge de prédilection entre 20 et 30 ans.

Cela peut paraître étrange, car plus on est âgé, moins on a de dents (du moins à une certaine époque) : cela sous-entendrait donc que le DAM serait un problème d'occlusion...

Lorsqu'on parle de malocclusion, il est important de se rappeler que nous ne sommes pas dans un système binaire : on ne parle pas de patient malade ou non-malade, certains s'adaptent parfaitement à une occlusion que d'autres ne supporteraient pas.

Il existe plusieurs catégories :

1. Normocclusion
2. Occlusion fonctionnelle
3. (Mal)occlusion adaptée
4. Malocclusion pathogène.

Notre rôle est donc de poser un diagnostic afin d'envisager un traitement, qui pourra alors conduire à une optimisation (que nous espérons tous) ou bien pire, à une dégradation de la situation de notre patient.

Pour diagnostiquer un DAM, il faut se rappeler d'un petit moyen mnémotechnique donné lors de la conférence par le Professeur Orthlieb : « **BAD** ».

- **B**ruit articulaire
- **A**lgie
- **D**yskinésie

Ces trois points constituent d'ailleurs souvent un motif de consultation du patient.

Attention, il existe deux catégories de DAM :

- Primaire : idiopathique, issu d'un trouble fonctionnel de l'appareil manducateur.
Dans ce cas le traitement sera essentiellement fonctionnel.
- Secondaire : à une infection (péricoronarite sur 38 par exemple).
Dans ce cas le traitement sera surtout étiologique.

Lors de l'examen clinique d'un patient présentant un DAM, on rencontre deux tableaux cliniques différents :

1. Musculaire : la douleur est localisée en regard d'un muscle et le long de son trajet ou peut être projetée (à distance du muscle en cause). Il est important d'évaluer alors l'intensité, la fréquence, le rythme (des douleurs matinales peuvent être le témoin de para-fonctions nocturnes par exemple) et le déclenchement de celle-ci.
2. Articulaire : le patient peut présenter des douleurs à la palpation de l'articulation et la cinématique mandibulaire peut être perturbée. De même, des bruits peuvent être présents : on distingue le claquement (ressaut unique) du crissement (présent durant tout le mouvement articulaire).

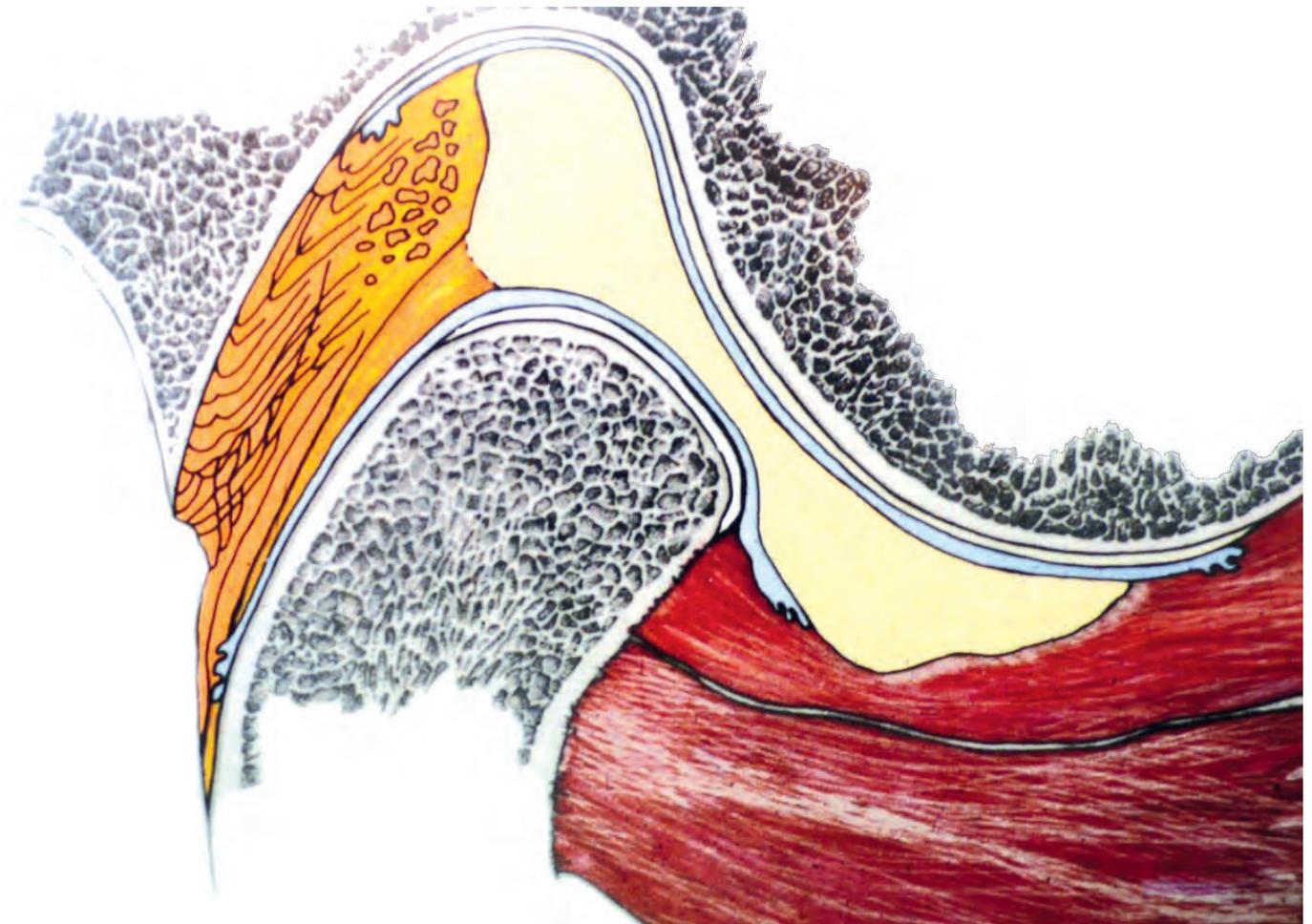
En rassemblant tous ces éléments, on pourra ainsi classer les DAM :

1. Syndrome musculaire : Le patient se plaint de douleurs localisées au niveau de la musculature faciale et/ou cervicale. L'origine de ce syndrome peut être une para-fonction ou le stress et peut provoquer un symptôme articulaire.

2. Syndrome articulaire, où on distingue différents stades :

- a) Les mouvements sont amples, aucune douleur, pas de bruits ni de claquements de l'articulation : c'est la situation dite normale.
- b) Déplacement discal antérieur réductible : claquement à l'ouverture, mouvement d'ouverture normal ou irrégulier mais sans douleur.
- c) Déplacement discal antérieur irréductible : disparition du claquement, limitation de l'ouverture buccale et douleur.
- d) Arthrose de l'ATM : Crissement articulaire lors de la cinématique mandibulaire, limitation de l'ouverture buccale et douleur.

Bien que ce sujet mériterait des heures de conférences et qu'une durée d'1h30 semble être un peu juste pour totalement approfondir le sujet (comme notamment sa prise en charge), le Professeur Orthlieb a réussi selon nous à clarifier dans nos esprits certains grands principes d'occlusodontie importants dans notre pratique quotidienne de l'art dentaire.



Les contentions collées

Compte-rendu du workshop qui s'est tenu lors du 7^{ème} Congrès de la SMD - Martin **GENIN**, étudiant Master 2, ULg.

Nous tenons à remercier le Professeur Sabine Geerts, Mme Amandine Bolette, Mme Audrey Gueders ainsi que toute l'équipe de dentisterie Dentisterie Conservatrice & Adhésive de l'Université de Liège pour l'organisation de ce workshop et pour l'iconographie qui illustre cet article.

Au cours du 7^{ème} Congrès de la SMD, j'ai eu l'occasion d'assister à un des workshops sur les contentions collées.

Contenu :

- 1 Indication des attelles de contention
- 2 Attelles intra-coronaires de Abjean & Genon (Théorie + Pratique)
- 3 Attelles extra-coronaires Everstick (Théorie + Pratique)



1 Indication des attelles de contention

Ce sont des dispositifs qui servent à maintenir en place des dents ayant une mobilité anormale, souvent inconfortable pour le patient. C'est une solution à +/- long terme pour conserver des dents qui sont en souffrance parodontale.

Les attelles permettent de supprimer la mobilité résiduelle, de diminuer l'inconfort, de prévenir la migration dentaire, de répartir les forces masticatoires, de faciliter les traitements parodontaux et de permettre le maintien d'une hygiène dentaire correcte en diminuant les douleurs et l'inconfort pour le patient.

Le dentiste réalisera l'attelle de contention en concertation avec le parodontologue. Il existe différentes techniques dont les techniques directes.

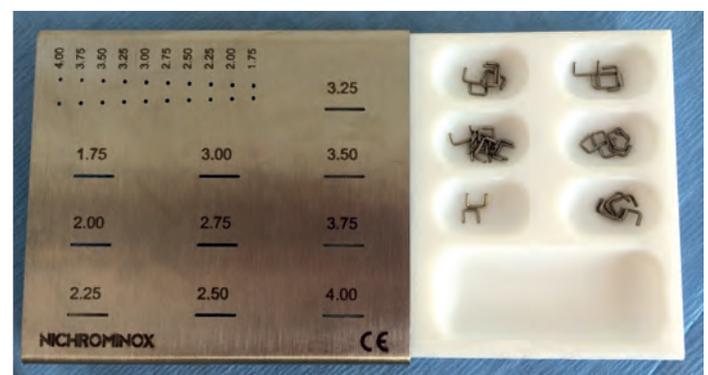
Seules ces techniques ont été décrites lors de cette séance : elles sont rapides car elles sont réalisées directement au fauteuil. Il existe également des techniques indirectes qui sont elles, réalisés au laboratoire. Mais ces dernières nécessitent plus de temps et d'argent.

2 Attelles intra-coronaires d'Abjean & Genon

Elles relient les dents 2 à 2 par un fil d'acier en U. Elles sont surtout utilisées sur des dents larges et hautes car elles nécessitent le fraisage de gorges et de puits.

Utilisation clinique :

- 1 Choix des agrafes en fonction de la largeur des dents et on enregistre les contacts occlusaux pour choisir la position des agrafes.
- 2 Pose d'un champ opératoire adéquat (digue).
- 3 Réalisation de gorges horizontales. Ces gorges doivent avoir une profondeur d'environ 1 mm. Ensuite, réalisation de puits verticaux aux extrémités des deux gorges, ces puits doivent être parallèles les uns aux autres. Ensuite, essai des agrafes.
- 4 Les agrafes sont ensuite noyées dans du composite en utilisant une technique classique de reconstruction en résine composite (adhésif + compo).





3 Attelles extra-coronaires

Le principe est d'utiliser un renfort fibré et de le fixer sur les faces P/L des dents à l'aide d'un composite. Ces attelles sont surtout utilisées au niveau du front inférieur car elles ne sont pas invasives, elles sont peu épaisses et permettent de maintenir un bon résultat esthétique. On peut utiliser différents types de fibres. Lors de ce TP, ce sont des fibres Everstick Perio (GC) qui ont été utilisées.

Pour placer ce type d'attelle, une technique de pose avec un guide vestibulaire en silicone a été exposée et cette méthode a été réalisée par les participants, sur des modèles en plâtre.

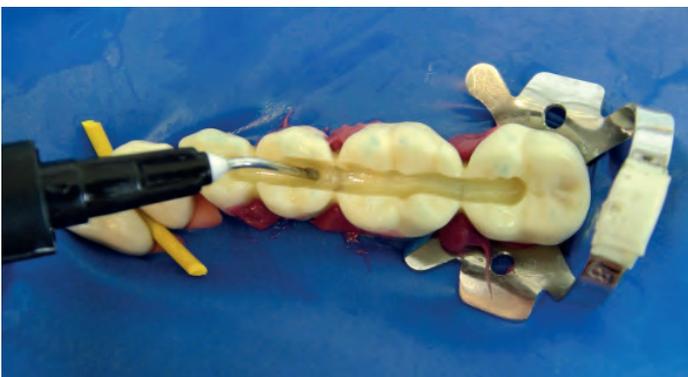
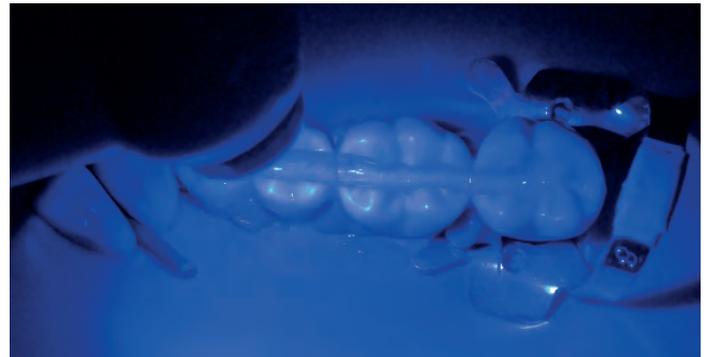
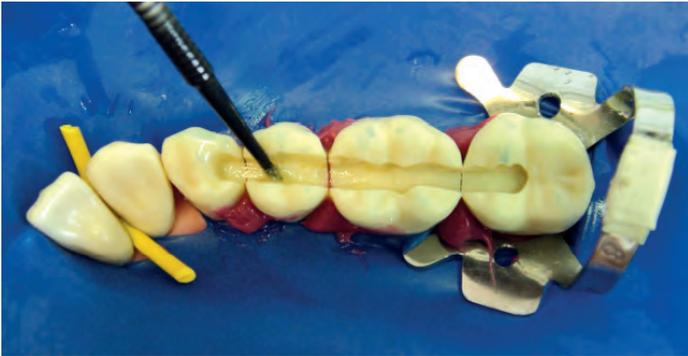
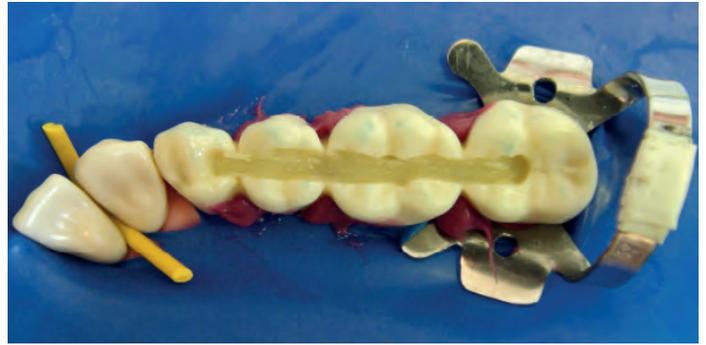
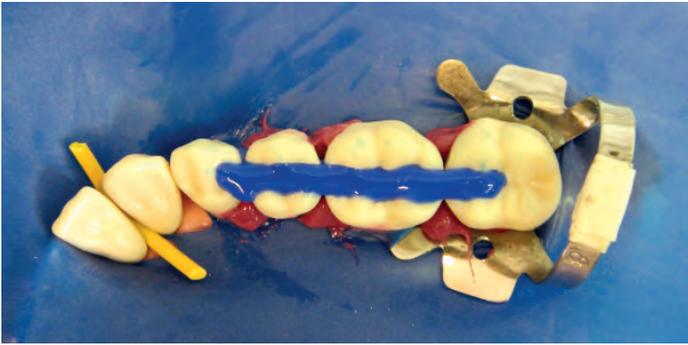


4 Attelles fibrées intra-coronaires

Le principe de ce type d'attelle est d'enfourer une attelle fibrée en secteur postérieur et de noyer cette attelle dans du composite. Pour cette partie du TP ce sont des attelles fibrées tressées pré-imprégnées qui ont été utilisées : les attelles Interlig.

Au cours de cette séance de travaux pratiques, les dentistes ont donc pu réaliser 3 types d'attelles différentes sur modèles en

plâtre : deux antérieures (attelles en U au maxillaire supérieur et attelles fibrées au maxillaire inférieur) et une attelle postérieure.



Le côté obscur de la photopolymérisation

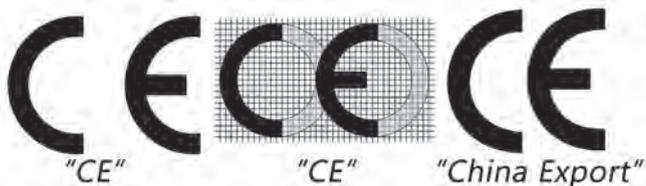
Compte rendu de la conférence du Dr Julian LEPRINCE dans le cadre du 7^{ème} Congrès.
Emmanuelle CHEVRIER - Master 2 - Université de Liège

Une bonne photopolymérisation dépend de la lampe utilisée, du type de composite et de la manière dont on les utilise. La diversification de l'offre et l'innovation des différents outils (lampe et composite) nous rendent le choix difficile et la bonne utilisation de ces outils parfois fastidieuse.

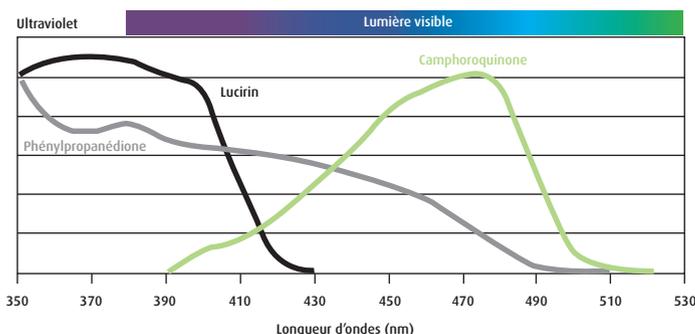
LA LAMPE

La lampe doit avoir différentes caractéristiques permettant d'optimiser la polymérisation :

- Indication CE= assurance que la lampe est bien conforme aux normes européennes. Attention de ne pas confondre avec le logo CE : China Export.



- LED = émission de chaleur moindre (>> halogène), chaleur qui peut avoir des conséquences néfastes sur le complexe dentino-pulpaire.
- Large spectre d'émission qui doit correspondre avec le spectre d'absorption du photoinitiateur présent dans le composite.



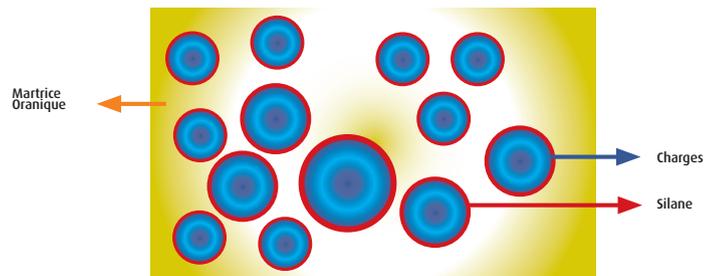
Spectre d'absorption des différents photo-initiateurs

- Mode d'émission continue : les autres modes de polymérisation n'améliorent pas la qualité de la restauration (mode par paliers, progressif, pulsée).
- Puissance de 1000 Hz à 1200 Hz : il faut vérifier avant l'achat que la puissance indiquée par le vendeur est bien égale à celle fournie par la lampe.
- Répartition de la puissance de la lampe : elle doit être homogène et ne pas avoir des pics sur certaines zones uniquement.

De nombreuses lampes sont présentes sur le marché, de qualité et de conditions d'utilisation différentes. Ces quelques indications pré-citées permettent d'avoir une qualité de polymérisation acceptable à condition que le composite utilisé soit compatible avec votre lampe.

LE COMPOSITE

La lampe doit avoir différentes caractéristiques permettant d'optimiser la polymérisation :

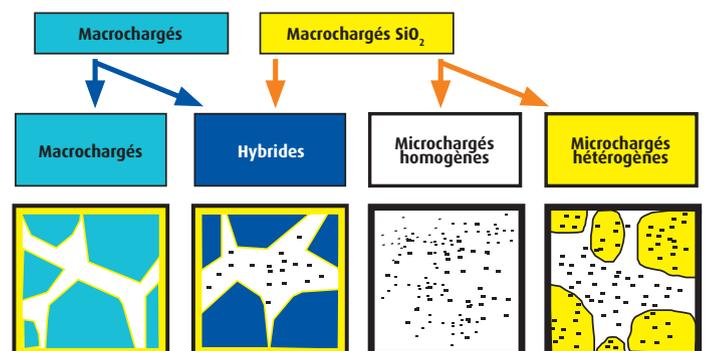


Schématisme d'une résine composite

Le composite se compose de :

- Matrice organique : BisGMA, TEGDMA, UDMA
- Photoinitiateurs (1%)
- Agent de couplage (silane)
- Charges :

Dans les nouveaux composites, le nombre de charge est augmenté par une diminution de leur taille, une modification de leur forme, ce qui permet une optimisation de leur distribution.



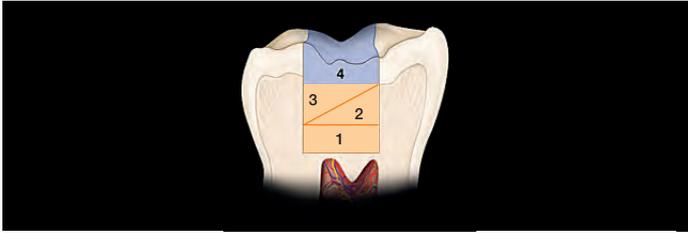
Classification des résines composites en fonction de la taille des particules de charge

- Augmentation du module d'élasticité, augmentation de la dureté et réduction des contractions de prise
- Tout ceci permet de rendre le composite « plus biocompatible », avec de meilleures propriétés mécaniques.

Afin de connaître les composants de votre composite et vérifier le bon choix de votre lampe, vous pouvez consulter la fiche de sécurité de celui-ci en inscrivant le nom du matériau suivi de MSDS dans un moteur de recherche.

LA TECHNIQUE DE POLYMÉRISATION

Outre le fait de bien choisir sa lampe et son composite, la technique de polymérisation est également un processus clé pour la réussite de la polymérisation :



- Stratification du composite : apposition du composite sur une épaisseur de 2mm maximum afin d'obtenir la polymérisation de tout le composite.
- Stabilisation de la lampe lors de son utilisation et ceci le plus proche possible du composite à polymériser.
- Temps de polymérisation : 20 secondes pour les composites habituels. Certains composites permettent l'utilisation de lampe à polymérisation ultra-rapide (1 seconde).
- Port de lunettes de protection UVs.

Pour les composites hautement chargés, il est conseillé de préchauffer la compule avant de l'utiliser.

LES NOUVEAUTÉS

BisGMA Free :

La polémique concernant l'utilisation du bisGMA dans les composites a obligé les firmes à s'adapter. En effet, le BisGMA est un « cousin » du bisphénol A, perturbateur endocrinien dorénavant interdit d'utilisation, notamment dans les biberons. La différence entre ces deux substances réside dans la présence de 2 groupements métacryliques supplémentaires dans le BisGMA, ce qui le rend inoffensif. Cependant, la polémique réside dans la libération éventuelle de Bisphénol A par le BisGMA au fur et à mesure du temps.

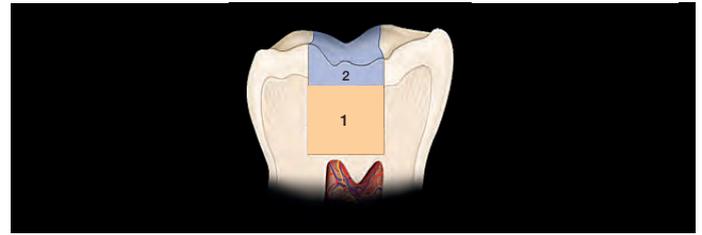
Certaines études ont montré que le BisGMA ne libérait pas de Bisphénol A mais surtout du TEGDMA et du BisGMA que l'on peut retrouver dans la circulation sanguine.

Cette polémique est donc surtout un effet de PUB. La création de composite BisGMA free s'est donc développée (Kalor®, Silorane®), ainsi que des composites BIO fait de ISDGM et de méthacrylates. Ces composites ont des propriétés comparables.

BULK FILL

Ce sont des composites plus translucides, avec un indice de réfraction plus faible, une taille de charge différente, des photo-

initiateurs différents et du plastifiant (qui diminue la contraction). Ces propriétés permettent d'augmenter la profondeur de polymérisation : ainsi, cela permet de ne pas utiliser la technique de stratification et de gagner du temps.



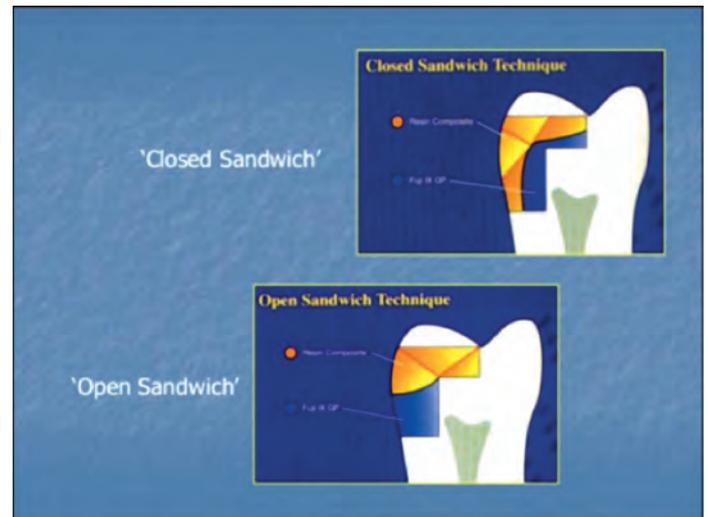
Leur biomimétique est mauvaise :

- $E_{BULK} \ll E_{dentine}$: grande élasticité => stress diminué ; faible dureté => mauvaises propriétés mécaniques

Leur utilisation pour de larges restaurations est déconseillée, et leur pronostic à long terme est mauvais.

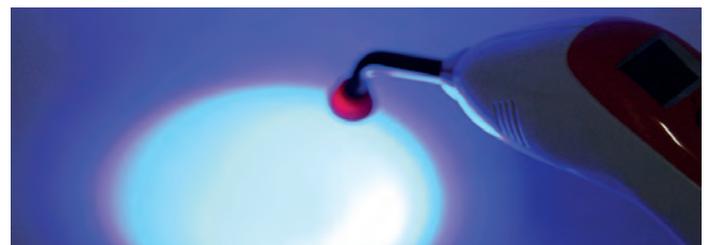
Le Sandwich ouvert ou fermé (apposition d'une couche de CVI/ CVIMAR en dessous du composite)

Cette technique a la même qualité d'adhésion pour la restauration et diminue le stress de polymérisation appliqué aux parois de la cavité. Cependant, celle-ci diminue malheureusement la résistance mécanique de la restauration. La survie à 9 ans d'une restauration « Full compo » est d'ailleurs de 20% supérieure à celle d'une restauration sandwich



CONCLUSION

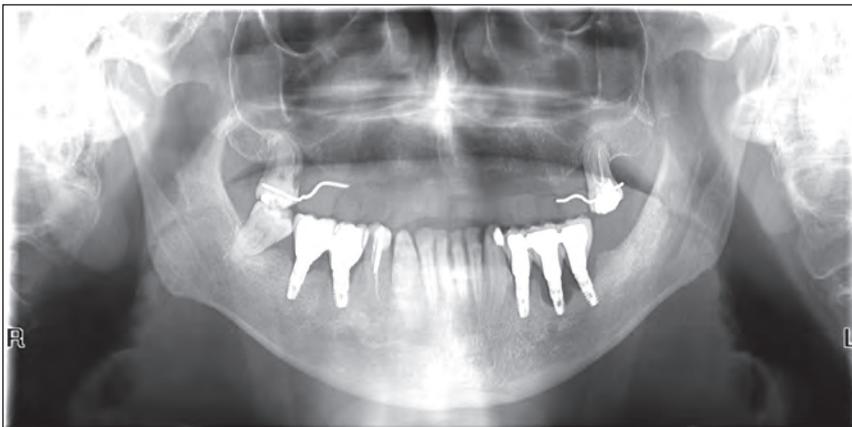
- Utiliser des composites simples, à haut contenu en charges.
- Utiliser des lampes LED à large spectre.
- Stratification du composite par couches de 2mm.
- Suivre des lignes de conduites universelles.



La peri-implantite

Compte rendu de la conférence du Dr Jaafar MOUHYI dans le cadre du 7^{ème} Congrès.
Patrico MATAMBA - Paul-Henry MANGIN - Etudiants Master 2 - Université de Liège

L'exposé du Dr Mouhyi s'est concentré sur cinq points, qui pour lui sont les plus significatifs dans la gestion de la problématique des péri-implantites.



1. DÉFINITION DE LA PÉRI-IMPLANTITE

C'est une inflammation d'origine bactérienne caractérisée par une perte de l'os alvéolaire autour de l'implant et qui met en péril l'ostéo-intégration de l'implant.

Classification des Périimplantites	
Débutante	Poche \geq 4mm (saignement et/ou suppuration au sondage*) Perte osseuse $<$ 25% de la longueur de l'implant ⁺
Moderée	Poche $>$ 6 mm (saignement et/ou suppuration au sondage*) Perte osseuse de 25% à 50% de la longueur de l'implant ⁺
Avancée	Poche $>$ 8 mm (saignement et/ou suppuration au sondage*) Perte osseuse $>$ 50% de la longueur de l'implant ⁺

* Relevée sur 2 ou plus de faces de l'implant
⁺ Mesuré sur la radiographie depuis la mise en charge de la prothèse définitive jusqu'à aujourd'hui. Si non disponible, la radio la plus proche de la mise en charge sera utilisée.

2. COMMENT ANTICIPER LA PÉRI-IMPLANTITE ?

Il faut une prise en charge du patient de manière globale et ne pas se limiter à un examen sommaire.

Ainsi, avant la pose d'implants, il semble judicieux de réaliser une anamnèse médicale qui tiendra compte de tous les facteurs de risque chez le patient :

- Problèmes actuels de santé générale
- Tabagisme (quantité, fréquence et le nombre d'années)
- Maladies antérieures
- Médication actuelle et passée

Il semble également important de tenir compte d'autres facteurs tels que les origines ethniques, les antécédents familiaux ainsi que la profession du patient (stress, rythme de vie,...)

De plus, un suivi régulier du patient permettra de diagnostiquer le plus tôt possible une péri-implantite et d'essayer de limiter sa croissance par des techniques moins invasives.

Enfin, durant l'acte chirurgical, le praticien devra respecter au maximum les conditions d'asepsie du matériel et des matériaux. Après l'acte chirurgical, il devra donner des instructions au patient car la péri-implantite peut progresser sans signaux d'alarme pour le patient (pas de douleurs, rougissements ou saignements) jusqu'à causer des dommages importants.

C'est pour cette raison que le patient doit effectuer lui-même les procédures de contrôle de l'infection. Enfin, en post-opératoire, différents types de brosse à dent et fil dentaire doivent être utilisés pour nettoyer correctement l'implant et les parties adjacentes de la prothèse.

3. LE DIAGNOSTIC D'UNE PÉRI-IMPLANTITE

Tout d'abord vérifier que l'implant soit toujours stable puis ensuite, s'aider des outils de diagnostic que sont la sonde paro qui nous permet de quantifier la perte osseuse verticale et la radio retroalveolaire qui nous permettra d'objectiver la perte d'os.

Un aspect grisâtre de la gencive qui peut s'intensifier avec l'âge du patient ou une récession de gencive (due peut-être à un excès de ciment de la restauration prothétique) sont à surveiller. La douleur ou encore des signes inflammatoire de la gencive ne sont pas pathognomiques d'une péri-implantite.

4. ETIOLOGIE

Multifactorielle : la péri-implantite peut être due à la sensibilité pro-inflammatoire du patient, au site d'implantation (ancien foyer de lésion péri-apicale d'origine endodontique mal curreté après extraction), à une parodontite non diagnostiquée, à une hygiène bucco-dentaire insuffisante, à un système immunitaire perturbé, à des facteurs génétiques,

5. TRAITEMENT

Il n'y a pas de traitement de la péri-implantite. Néanmoins, on peut effectuer des traitements palliatifs pour essayer de freiner la progression de la maladie. Là encore, la réponse du site dépend de plusieurs variantes qui n'ont pas encore pu être intégrées dans un protocole standardisé de traitement. Aujourd'hui on utilise de l'acide citrique et du peroxyde d'hydrogène pour nettoyer la partie contaminée de l'implant.

L'utilisation de laser a aussi été évoquée ou encore des chirurgies de régénération mais sans consensus global.

6. CONCLUSION

Il n'existe aucune preuve probante qui suggère qu'une intervention chirurgicale est la solution la plus efficace pour le traitement de la péri-implantite. Pourtant, cela ne veut pas dire que les interventions pratiquées à l'heure actuelle ne sont pas efficaces, mais elles ne suffisent parfois pas et ne permettent pas de regagner l'os perdu. Ainsi, notre arme la plus puissante reste plus que jamais la prévention qui passe par une bonne indication de la mise en place de l'implant et une bonne prise en charge des patients.



SPRAY BUCCAL DE 100 ML PRÊT À L'EMPLOI



L'administration peut être répétée plusieurs fois par jour.

XEROTIN® CONVIENT À UN GRAND NOMBRE DE PATIENTS

- XEROTIN® soulage la sécheresse buccale en imitant la composition normale de la salive
- XEROTIN® a un pH neutre
- XEROTIN® ne contient aucun dérivé d'origine animale (porcine, bovine)
- XEROTIN® ne contient ni gluten ni saccharose
- XEROTIN® est un spray physiologique sans gaz propulseur

Xerotin®

Norgine est ouvert aux retours sur ses produits et leur utilisation. Merci de nous envoyer votre expérience ou vos remarques concernant le XEROTIN® à l'adresse suivante:

NORGINE
Romeinsestraat 10, 3001 Heverlee
belgium.info@norgine.com

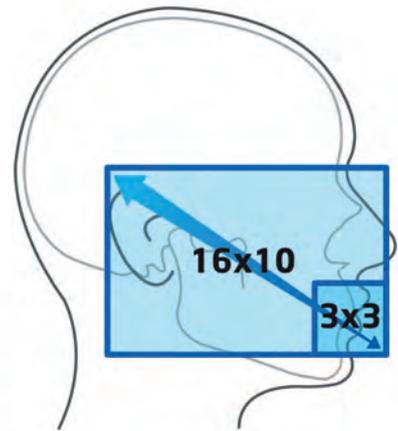
XEROTIN® est un dispositif médical.
Lisez le mode d'emploi avant utilisation.

XEROTIN est une marque déposée de Difa Cooper S.p.A., donnée en licence au groupe SpePharm AG.



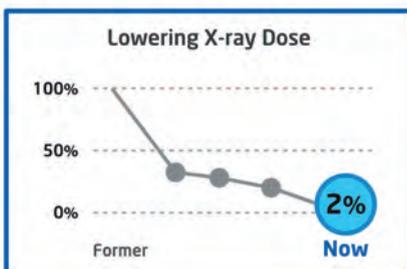
RAYSCAN α +

CBCT



La révolution de l'imagerie CBCT - Le guidage par la lumière

Le Rayscan Alpha Plus est équipé de notre révolutionnaire technologie Free FOV par guidage LED. Une innovation majeure pour le positionnement du patient car vous pouvez maintenant afficher le champ de vision d'acquisition (FOV) sur le visage du patient, indiquant la zone exacte scannée lors de l'examen.



Choisissez parmi des champs de vues prédéfinis (5x5, 8x6, 10x5, 10x10, 12x10 ou 16x10) ou créez votre propre champ de vue personnalisé adapté parfaitement au traitement du patient. Le Rayscan Alpha Plus vous offre un degré de précision inédit et ses possibilités sont illimitées. (Utilisation : Panoramique, Céphalométrie et CT)

Dose plus basse que jamais.

Grâce à l'utilisation de rayons X pulsés, une parfaite collimation et la réduction des temps de balayage, la dose de rayonnement a été réduite jusqu'à 98%.

Temps de Scan Ultra Rapide - Min. 4,9 sec



Pour tout renseignement, contactez nous par téléphone au 02/340.17.90 ou par email à info@rayscan.be

La Qualité du service : un vrai concept !



La profession de dentiste a évolué ces dernières années. Aujourd'hui, si vous voulez que votre cabinet ait une chance de se développer, vous n'avez pas le choix. Vous devez prendre du recul par rapport à votre mode d'exercice professionnel. Cela passe par une approche systémique qui concerne tout type de cabinet. Il s'agit de faire reposer votre cabinet dentaire sur des systèmes organisationnels très précis. Attention : cette réflexion vaut pour tous les cabinets, et surtout pour ceux qui marchent déjà très bien ! Les neuf systèmes qui sous-tendent cette organisation peuvent être décrits et développés de façon extrêmement approfondie. Dans cet article un seul de ces systèmes sera développé : la Qualité du Service en Dentisterie, ou QSD.

Ce système est plus difficile à tangibiliser car il traduit aussi un état d'esprit. Aucun cabinet ne ressemble à un autre. Il peut s'agir de cabinet de toute taille avec des environnements très différents, de cabinets d'omnipraticiens, ou de spécialistes, et pourtant tous admettent que par la mise en place du système QSD quelque chose d'intangible a changé dans leur cabinet.

En effet, il est critique de prendre conscience que la notion de Qualité du Service est un véritable CONCEPT. Ce concept ne fonctionne véritablement que lorsque vous avez mis en place des systèmes cohérents pour assurer la satisfaction des patients. Bien sûr, votre attitude et votre personnalité, ainsi que celle de votre personnel jouent un rôle essentiel dans la qualité du service. Cependant, si les membres du cabinet ne suivent pas les procédures de qualité du service de façon systématique, aussi bonnes que soient leurs attentions, ces procédures n'auront pas l'impact souhaité. Gardez à l'esprit qu'un patient qui sort simplement satisfait de sa visite dans votre cabinet n'est pas suffisant !

Votre patient doit être extrêmement, extrêmement satisfait de son passage chez vous. C'est ce que nous appelons le facteur "OUAOUH" ! Chaque visite du patient dans votre cabinet doit être pour lui une expérience inoubliable. En effet, la seule bonne, voire très bonne qualité des soins et des traitements réalisés ne suffit plus. C'est la qualité du service offert à vos patients qui fera la différence, et qui mettra en lumière la qualité des soins que vous aurez réalisée. Perception = Réalité. Votre patient va percevoir la réalité de la qualité de vos traitements à travers la qualité du service que vous lui proposez. La qualité du service, c'est un

ensemble de micro détails, qui vont faire que le patient se sentira à l'aise au sein du cabinet, qu'il aura une expérience inoubliable dans votre cabinet, si unique qu'il aura envie de vous adresser du monde. Ceci peut vous effrayer si comme de nombreux confrères, vous êtes déjà surchargés, et si votre agenda est plein sur plusieurs semaines. Libre à vous de sélectionner ensuite votre patientèle et de ne garder par exemple que les patients motivés. Vous conserverez ainsi le contrôle de votre cabinet car vous ne ferez pas une sélection à l'aveugle.

QUELS SONT LES MICROS DETAILS ?

Ces micros détails sont perceptibles à toutes les étapes du parcours du patient dans le dentaire. Les questions qui vous sont proposées ci-dessous peuvent vous aider à faire un autodiagnostic du système QSD dans votre cabinet :

Vous êtes-vous posé les questions suivantes ?

- Donnez-vous suite rapidement à un appel reçu le jour même ?
- Votre assistante demande-t-elle à chaque patient si la séance de traitement s'est bien déroulée ?
- Quelles sont les stratégies de service mises en place pour vous assurer du confort de vos patients ?
- Réalisez-vous des enquêtes auprès de vos patients afin de mesurer leur niveau de satisfaction ?
- Suivez-vous le nombre de nouveaux patients du cabinet recommandés ?
- Vos nouveaux patients ont-ils reçu un courrier de bienvenue ?
- Suivez-vous le nombre de patients qui ne viennent pas à leur rendez-vous ?
- Suivez-vous le nombre de patients qui arrivent en retard à leur rendez-vous ?
- Réalisez-vous des fiches d'informations personnalisées à remettre à vos patients ?
- Tenez-vous régulièrement des réunions avec votre personnel en vue de développer de nouveaux services et satisfaire vos patients ?
- Avez-vous pensé à décorer votre cabinet pour le rendre encore plus accueillant ?
- Au bout de combien de temps donnez-vous rendez-vous à un nouveau patient ?
- Comment gérez-vous l'urgence par téléphone ?
- Savez-vous dire non sans vexer ?

- Avez-vous un script pour la présentation de vos plans de traitement ?
- Avez-vous un script pour la gestion des impayés ?
- Avez-vous un script expliquant le fonctionnement général de votre cabinet ?

Vous l'avez compris, la Qualité du Service en Dentisterie, ce n'est pas uniquement des sourires et des mercis, c'est un réel état d'esprit, une attitude mentale positive envers le patient. Cette attitude mentale positive prend appui sur un ensemble de procédures documentées de manière extrêmement précise. D'où cette notion très importante de concept.

QUI DIT CONCEPT DIT AUSSI COHERENCE

A quoi servirait un bouquet de fleurs posé sur la banque d'accueil si la secrétaire qui vous accueille daigne à peine lever les yeux vers le patient qui arrive car elle fait autre chose à ce moment là ?

A quoi servirait une belle salle d'attente, avec des fiches d'informations à disposition si lorsque le praticien est en retard, personne ne se soucie d'en informer le patient ?

A quoi servirait-il de fêter Halloween ou une quelconque autre fête, si entre deux portes, le praticien et l'assistante règlent leurs comptes car depuis des mois la cohésion d'équipe, c'est plus vraiment ça ?

A quoi servirait-il de dérouler le tapis rouge à un patient lors de la présentation de son plan de traitement, si vous n'êtes pas organisé pour le recevoir en urgence si besoin est ? Je pourrais ainsi vous citer des dizaines d'exemples où ce principe de cohérence n'est pas respecté. Dans les cabinets qui progressent aujourd'hui, il existe une réelle remise en question, une réelle écoute des patients, un véritable recueil de leurs besoins, ainsi que le respect scrupuleux de scripts et de procédures. Ce n'est qu'à ce prix là que le système Qualité du Service en Dentisterie peut fonctionner efficacement. Vous n'aurez ainsi plus des patients, mais des fans !

Tout comme vous devez avoir un système écrit concernant la prise de rendez-vous, vous devez avoir un système documenté recensant tous les scénarios Comme énoncé dans l'introduction, le système QSD est l'un des systèmes sur lesquels s'appuie l'organisation d'un cabinet dentaire. Tous ces systèmes, même s'ils fonctionnent en autonomie sont des systèmes liés les uns aux autres en formant un tout cohérent.

L'objectif est de parvenir à élever le niveau de performance de chacun des systèmes afin de faire reposer le cabinet dentaire sur des fondations solides, tout en ne perdant pas de vue une constante quête d'amélioration pour tendre vers des standards de qualité de plus en plus élevés.



Les cartes de rappel de la SMD

Un moyen sympa pour rappeler à vos patients leur visite de contrôle !



Commande sur www.dentiste.be/Articles.aspx

SOMMAIRE

FORMATION CONTINUE

31 **SOMMAIRE FORMATION CONTINUE**

33 **ACTIVITÉS ACCRÉDITÉES EN 2015**

35 **INFO PROFESSIONNELLE**

22/01/2016

36 **PETITE CHIRURGIE BUCCALE**

03/03/2016

37 **LES CONTENTIONS COLLÉES**

11/03/2016

38 **DOULEURS ORO-FACIALES**

18/03/2016

39 **SUTURES**

19/03/2016

40 **PROTHÈSE IMPLANTAIRE**

24/03/2016

41 **RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE**

25/03/2016

42 **PEER-REVIEW**

16/04/2016

43 **FONCTION & ESTHÉTIQUE**

23/04/2016

44 **PROGRAMME SCIENTIFIQUE 2^{ÈME} SEMESTRE 2016**

OBTURATION
INNOVATION

BioRoot™ RCS

Ciment de scellement canalair

Haute étanchéité et bien plus



L'échec du traitement du canal radicaire peut avoir des conséquences négatives, pour vous et pour vos patients.

Avec BioRoot™ RCS, vous bénéficiez d'une nouvelle génération de produits d'obturation minéraux proposant une combinaison innovante de fonctionnalités :

- Haute étanchéité
- Propriétés antimicrobiennes
- Cicatrisation péri-apicale
- Obturations et suivi simplifiés

**ACTIVE
BIOSILICATE
TECHNOLOGY**

BioRoot™ RCS. Le succès.



Activités accréditées en 2015 (N° agr. organisateur SMD = 002)

Type	Lieu	Date	Name	N° Agr.	UA	Dom	Min
Cours	Bra Wall	23/01	Informations professionnelles	29081	20	2	180
Study-Club	Charleroi	28/01	La prévention des fractures en endodontie	28199	10	4	90
Study-Club	Bruxelles	03/02	Posture et occlusion	29223	10	7	90
Study-Club	Mons	05/02	Traitement de l'agénésie des incisives latérales	29224	10	7	90
Study-Club	Verviers	05/02	Le défibrillateur: pour quoi en avoir un au cabine	29087	10	1	90
Study-Club	Tournai	26/02	L'Accord Dento-Mutualiste	29423	10	2	90
Workshop	Bruxelles	27/02	Réanimation cardio-respiratoire	29225	40	1	360
Workshop	Bruxelles	05/03	Le bien être au travail	29173	40	2	360
Workshop	Bruxelles	06/03	Gestion des douleurs oro-faciales	29175	20	7	180
Study-Club	Bra Wall	10/03	Dentiste et tabac en 2015	29158	10	1	90
Study-Club	Huy	19/03	Les atouts de l'orthodontie linguale	29159	10	5	90
Cours	Bruxelles	20/03	Les restaurations postérieures...	29083	10	4	90
Cours	Bruxelles	20/03	Les restaurations postérieures...	29084	10	7	90
Cours	Bruxelles	20/03	Occlusion en réhabilitations postérieures...	29082	20	7	90
Workshop	Bruxelles	26/03	Gestion du temps	29174	40	2	360
Study-Club	Namur	31/03	De la communication à la planification implantaire	29156	10	6	90
Workshop	Leuven	18/04	Facettes et Inlays-Onlays	29402	40	4	360
Study-Club	Bruxelles	21/04	Les traumatismes dentaires chez les enfants	29540	10	5	90
Study-Club	Tournai	23/04	Reconstruction coronaire totale	29157	10	4	90
Workshop	Bruxelles	23/04	Gestion des douleurs oro-faciales	29176	20	7	180
Study-Club	Liège	23/04	Traumatismes dentaires chez l'enfant	29235	10	5	90
Study-Club	Namur	28/04	Endodontie et prothèse	29697	10	4	90
Cours	Bruxelles	28/04	Maître de stage	29433	10	2	90
Cours	Namur	05/05	Maître de stage	29558	10	2	90
Study-Club	Verviers	07/05	Reconstruction coronaire totale	29541	10	4	90
Workshop	Bruxelles	07/05	La relation au travail	29177	40	2	360
Study-Club	Mons	07/05	Nouvelles technologies numériques	29744	10	3	90
Study-Club	Charleroi	20/05	De la communication à la planification implantaire	29572	10	6	90
Study-Club	Huy	21/05	Dentiste : une profession qui change...	29790	10	2	90
Workshop	Bruxelles	04/06	Gestion des conflits	29661	40	2	360
Workshop	Bruxelles	05/06	Gestion des douleurs oro-faciales	29178	20	7	180
Workshop	Leuven	06/06	Facettes et Inlays-Onlays	29403	40	4	360
Workshop	Bruxelles	12/06	Réanimation cardio-respiratoire	29226	40	1	360
Workshop	Bruxelles	13/06	Les sutures sous toutes les coutures	29565	20	6	180
Workshop	Bruxelles	05/09	Les sutures sous toutes les coutures	29982	20	6	180
Study-Club	Tournai	10/09	Syndrome des apnées du sommeil	29085	10	1	90
Workshop	Bruxelles	11/09	Gestion des douleurs oro-faciales	29792	20	7	180
Workshop	Leuven	12/09	Facettes et Inlays-Onlays	29404	40	4	360
Study-Club	Mons	17/09	Les empreintes optiques	30091	10	7	90
Workshop	Bruxelles	17/09	Gestion du temps	29665	40	2	360
Study-Club	Huy	17/09	Traumatismes dentaires chez l'enfant	30190	10	5	90
Cours	Bruxelles	22/09	Maître de stage	30426	10	2	90
Workshop	Bruxelles	24/09	Gestion des conflits	29666	40	2	360
Study-Club	Liège	24/09	Les douleurs oro-faciales	30327	10	1	90
Study-Club	Charleroi	30/09	Nouvelles technologies numériques	30325	10	3	90
Study-Club	Verviers	01/10	Dentiste : une profession qui change...	29794	10	2	90
Study-Club	Namur	06/10	Traumatismes dentaires chez l'enfant	29236	10	5	90
Study-Club	Bruxelles	06/10	Affections potentiellement malignes...	30189	10	1	90

Chaque année, plusieurs dentistes se voient refuser leur prime d'accréditation suite à un envoi tardif de leur feuille de présence individuelle, après le 31 mars. Ce délai du 31 mars n'est pas une fantaisie de l'Administration de l'INAMI. Gérer l'accréditation de 5500 praticiens, dans un contexte de cycle de 5 ans, demande de se conformer à des termes et délais compatibles avec le processus administratif. C'est nécessaire, par exemple pour pouvoir payer à temps les praticiens.

Si des circonstances exceptionnelles peuvent toujours être prises en compte par le Groupe de direction, il faut bien avouer que certains retards qui lui sont soumis ne sont dus qu'à la distraction ou à la négligence.

Pourquoi attendre ? Prenez les devants. Renvoyez dès maintenant votre feuille individuelle 2015

Activités accréditées en 2015 (N° agr. organisateur SMD = 002)

Type	Lieu	Date	Name	N° Agr.	UA	Dom	Min
7^{ème} Congrès							
Cours	Bruxelles	15/10	A Restaurations antérieures	29671	10	4	90
Cours	Bruxelles	15/10	A Gestion des complications en petite chirurgie	29731	10	6	90
Cours	Bruxelles	15/10	A Le côté obscur de la photopolymérisation	29332	10	4	90
Cours	Bruxelles	15/10	B Nouv. opportunités pour améliorer la zone esth	29333	10	6	90
Cours	Bruxelles	15/10	TP Endo AM : enlèvement de tenons...	29331	20	4	180
Cours	Bruxelles	15/10	TP DO AM : Attelles de contention	29330	20	4	180
Cours	Bruxelles	15/10	B Traitements ortho accélérés par Piezocision	29334	10	5	90
Cours	Bruxelles	15/10	B Le patient édenté total en 2015...	29335	10	7	90
Cours	Bruxelles	15/10	TP DO PM : Attelles de contention	29337	20	4	180
Cours	Bruxelles	15/10	TP Endo PM : enlèvement de tenons...	29338	20	4	180
Cours	Bruxelles	15/10	A La péri-implantite : la diagnostiquer...	29339	10	6	90
Cours	Bruxelles	15/10	B Le DAM c'est simple	29859	10	7	90
Cours	Bruxelles	15/10	TP Chir : Petite chirurgie buccale	29336	20	6	180
Cours	Bruxelles	16/10	A Planification des cas pluridisciplinaires Part 1	29732	10	6	90
Cours	Bruxelles	16/10	B Lésions péri-apicales inflammatoires...	29340	10	4	90
Cours	Bruxelles	16/10	A Planification des cas pluridisciplinaires Part 2	29734	10	6	90
Cours	Bruxelles	16/10	B Endo : Impact des nouvelles technologies...	29735	10	4	90
Cours	Bruxelles	16/10	A Ergonomie : Mieux s'asseoir, mieux voir, Part1	29343	10	2	90
Cours	Bruxelles	16/10	B Restauration adhésive des dents dévitalisées.	29344	10	4	90
Cours	Bruxelles	16/10	A Ergonomie : mieux se sentir, mieux travailler	29346	10	2	90
Cours	Bruxelles	16/10	B La restauration adhésive des dents dévitalisées	29347	10	7	90
Cours	Bruxelles	16/10	TP Restauration des dents dévitalisées AM	29342	20	4	180
Cours	Bruxelles	16/10	TP Ttmts. Orthodontiques Accélérés par « Piezoci	29341	20	6	180
Cours	Bruxelles	16/10	TP Restauration des dents dévitalisées PM	29345	20	4	180
Cours	Bruxelles	16/10	TP Stratification en antérieur, Simple et Facile ?	29476	20	4	180
Cours	Bruxelles	17/10	A Implants et esthétique : de l'attente à la réalité	29480	10	7	90
Cours	Bruxelles	17/10	A Implants et esthétique : de l'attente à la réalité	29348	10	6	90
Study-Club	Mons	22/10	Interaction ortho - paro	30743	10	6	90
Study-Club	Liège	22/10	Les affections potentiellement malignes...	29768	10	1	90
Workshop	Bruxelles	29/10	La relation au travail	29667	40	2	360
Study-Club	Tournai	12/11	Chirurgie pré-implantaire	30877	10	6	90
Workshop	Bruxelles	13/11	Gestion des douleurs oro-faciales	29793	20	7	180
Study-Club	Namur	17/11	Les empreintes optiques	29086	10	7	90
Study-Club	Bra Wall	17/11	Lecture du Cone Beam	30878	10	3	90
Workshop	Bruxelles	19/11	Le bien être au travail	29668	40	2	360
Study-Club	Liège	19/11	La névralgie du nerf trijumeau	30747	10	1	90
Workshop	Bruxelles	19/11	Prothèse implantaire	30576	40	7	360
Study-Club	Huy	19/11	Petite chirurgie : Quand référer à un spécialiste c	30879	10	6	90
Cours	Namur	28/11	Le dentiste et le patient malade	29902	20	1	180
Cours	Namur	28/11	Radioprotection	29901	10	3	90
Cours	Namur	28/11	L'imagerie 3-D pré-implantaire	29900	10	3	90
Study-Club	Bruxelles	01/12	Radioprotection & Radiophysique	30925	10	3	90
Study-Club	Charleroi	02/12	La dépression positive	29791	10	1	90
Study-Club	Verviers	03/12	Les empreintes optiques	29959	10	7	90
Workshop	Bruxelles	05/12	Les sutures sous toutes les coutures	30125	20	6	180
Workshop	Bruxelles	10/12	Gestion des conflits	30969	40	2	360
Workshop	Bruxelles	17/12	La relation au travail	29667	40	2	360

Pour rappel :

- . L'envoi doit de faire par courrier recommandé
- . avant le 31 mars
- . adressé à Monsieur le Président du Groupe de direction Promotion de la qualité de l'art dentaire Avenue de Tervueren 211, 1150 BRUXELLES
- . L'Accréditation étant personnelle, la feuille de présence individuelle doit être envoyée individuellement : une feuille individuelle par enveloppe recommandée, même si Monsieur et Madame forment un couple de dentistes accrédités.

Nous vous conseillons de garder une copie de ce courrier ainsi que de la preuve d'envoi. Ne joignez en aucun cas les talons originaux qui vous sont remis comme preuve de participation lors des formations.

Si c'est la première fois que vous participez à l'accréditation, il vous faut également compléter et renvoyer le registre du cabinet (voir www.dentiste.be, menu Utilitaires/Documents).

Pour les formations suivies chez d'autres organisateurs, veuillez consulter www.inami.be

Info Professionnelle



Info professionnelle

22 janvier 2016 de 13h30 à 18h00

Imagibraine Braine-l'Alleud

Gratuit pour les membres

Accréditation demandée : 20 UA dom 2

Formation continue 3 hrs. Inscriptions sur www.dentiste.be - 02 375 81 75

Droits du patient et responsabilité médicale - P RÉMY-PAQUAY

Depuis 2002, Nous disposons d'une loi relative aux droits du patient.

Cette loi définit clairement les relations et les obligations entre le praticien et son patient.

A travers cette présentation, nous aborderons en détail les différents principes juridiques qui composent cette loi et nous aborderons certaines notions fondamentales de la responsabilité médicale afin de mieux comprendre et réfléchir à l'évolution de notre pratique professionnelle.

Améliorer la qualité des soins en améliorant le bien-être des patients et du praticien - F SOURIS - A VANCAENEGHEM

Un grand nombre de dentistes jouent encore les hommes-orchestres et s'occupent SEULS de toutes les tâches du cabinet.

N'est-il pas temps de passer à autre chose, de se faire aider, de s'organiser, de gérer autrement le cabinet dentaire ?

Depuis l'engagement d'une assistante jusqu'à l'exercice en cabinet de groupe, nous passerons en revue les différentes formes d'exercice et la façon de les rendre plus efficaces et plus fiables.

Les aspects sociaux, juridiques, légaux et pratiques seront examinés.

En bonus : l'exercice en société* - F SOURIS

L'orateur vous exposera le fonctionnement d'une société, la différence entre les deux modes de taxation, les façons de retirer de l'argent d'une société et sa liquidation. Les nouveautés en matière fiscale seront ensuite développées.

Enfin, pour terminer son exposé, notre conférencier vous présentera une partie des outils disponibles dans la palette fiscale, tels qu'options sur actions ou démembrements de propriété immobilière, ceux-ci vous permettant d'accéder au chemin de la voie la moins imposée.

(*) Non accrédité.

Pascal RÉMY-PAQUAY

Dentiste LSD - Chef de Clinique CHU de Liège (Prof.Lamy) - Maître de Conférence ULg - DES réhabilitation bucco-dentaire - DES Médecine Dentaire d'expertise - DES Européen en Implantologie.

Fabrice SOURIS

Ingénieur commercial et de Gestion - Master en Finances - Ancien contrôleur à l'Impôt des Sociétés - Expert-Comptable - Conseil Fiscal.

Alexandra VANCAENEGHEM

Graduée en Communication et Ressources Humaines. - Formatrice en ressources humaines.

Petite Chirurgie Buccale



Petite chirurgie buccale

5 mars 2016 de 9h00 à 17h30

CEME Charleroi

Accréditation demandée : 40 UA dom 6

Formation continue 6 hrs. Inscriptions sur www.dentiste.be - 02 375 81 75

Généralités

Le Cone Beam Computerized Tomography (CBCT) est une technologie récente d'imagerie médicale 3D qui permet d'obtenir des images de grande qualité diagnostique avec un rayonnement minimal. Nous montrerons par des cas cliniques concrets son utilité dans le diagnostic pré-chirurgical et dans l'établissement du pronostic pré-prothétique, et ce par rapport aux techniques classiques (Rx rétro-alvéolaire et panoramique). Les dents de sagesse doivent-elles être extraites simplement parce qu'elles sont incluses - Non ! Nous expliquerons quelles sont les directives officielles actuelles (dérivées de la science) pour ce qui concerne les indications d'extraction, et en l'absence desquelles toute éventuelle complication post-extraction peut se transformer en sérieux souci médico-légal !

Enfin, nous montrerons par vidéo les bases chirurgicales fondamentales (incisions, lambeaux, sutures) qui permettent une réduction significative des complications et suites opératoires.

Médecine

Le nombre de cas d'ostéonécroses maxillaires et mandibulaires faisant suite à la prise de médicaments anti-résorptifs (MRONJ - Medication-Related OsteoNecrosis of the Jaw) est en augmentation croissante.

Aujourd'hui, les Biphosphonates ne sont plus les seuls à entraîner ces complications. En effet, la littérature rapporte des cas d'ostéonécroses provoqués par d'autres anti-résorptifs tels que les anticorps monoclonaux (Denosumab).

Les mécanismes de développement des MRONJ seront détaillés dans cet exposé. Nous expliquerons également comment réaliser le diagnostic différentiel et comment estimer les risques de développement de MRONJ chez des patients avec un historique ou exposés à une thérapie anti-résorptive.

Nous parlerons aussi des mesures de prévention et des stratégies thérapeutiques à mettre en oeuvre en fonction de la gravité des lésions.

Une autre catégorie de patients à risque sera abordée, celle des patients présentant des troubles de l'hémostase.

Après un rappel des principes biologiques régissant l'hémostase et des causes possibles de son dérèglement, nous discuterons de la prise en charge des patients en fonction du niveau de risque qu'ils présentent.

La problématique des nouveaux anticoagulants sera également abordée.

Chirurgie en pratique

L'extraction dentaire entraîne des modifications alvéolaires importantes, on observe dans tous les cas un remodelage des tissus osseux et des tissus mous. Ce remodelage conduit à une perte non négligeable du volume de la crête pouvant atteindre plus de 50 % du volume vestibulaire et plusieurs mm en dimension verticale. Ces changements auront une influence directe sur la faisabilité, la longévité et le résultat esthétique de nos traitements que ce soit de la prothèse fixe conventionnelle ou implantaire.

Le but de cet exposé est de comprendre les phénomènes de cicatrisation et de remodelage osseux suite à une extraction, d'explorer les différentes techniques, extractions atraumatiques, gestions d'alvéoles, visant à préserver le maximum de volume pour optimiser le résultat de vos plans de traitements.

Nous aborderons également les différentes techniques chirurgicales liées à la reconstitution ou préservation de l'espace biologique, à la chirurgie esthétique des gencives (allongement coronaire, gingivectomie).

Enfin, nous développerons les techniques chirurgicales de frénectomie vestibulaire et linguale et leurs indications.

Les exposés seront illustrés par des vidéos montrant les interventions.

Geoffrey LECLoux & l'équipe du Service de Parodontologie du CHU de Liège

Licencié en science dentaire - DES en réhabilitation orale - DES européen en implantologie - Titre professionnel particulier en parodontologie - Chef de clinique CHU Liège - Service de médecine dentaire



Contentions collées



Les contentions collées

11 mars de 9h à 12h30 ou
de 14h30 à 17h30

Diamant - Bruxelles

Accréditation demandée : 20 UA dom 4

Formation continue 3 hrs. Inscriptions sur www.dentiste.be - 02 375 81 75

Au cours de cette séance de travaux pratiques, le praticien aura l'opportunité de réaliser plusieurs types d'attelles (antérieures et postérieures) à l'aide de différents systèmes de contention. Dans le cas particulier des attelles antérieures, la technique de la clé vestibulaire sera décrite en détails.

Au cours de ce workshop, 3 types d'attelles seront réalisées :

Attelle extra-coronaire continue : antéro inférieure (EverStick Perio)

Attelles continues fibrées

Réalisées à l'aide de fibres de verre pré-impregnées dans une matrice en résine

Attelle intra-coronaire discontinue : antéro supérieure (U métal.)

Attelles en U (Abjean & Genon)

Réalisée à l'aide de cavaliers métalliques en U scellés à la résine dans des puits intracoronaires

Attelles intra-coronaire continue : postérieure (Angelus)

Attelles fibrées enfouies

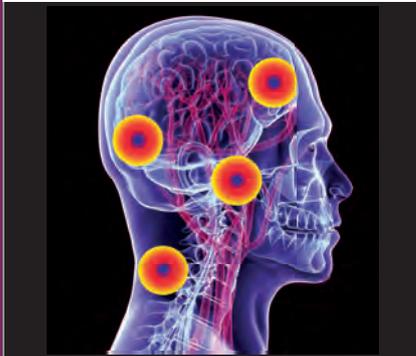
Réalisées à l'aide de fibres de verre pré-impregnées dans matrice résine, noyée dans une tranchée intracronaire

Limité à 20 personnes donc réservez vite !

Sabine GEERTS l'équipe du Service de Dentisterie Conservatrice & Adhésive du CHU de Liège

Chef de service de Dentisterie Conservatrice et Endodontie de l'Université de Liège.

Douleurs oro-faciales



18 mars - Bruxelles

Douleurs oro-faciales

18 mars de 14h00 à 18h00

Maison des Dentistes - Bruxelles



Accréditation demandée : 20 UA dom 7

Formation continue 3 hrs. Inscriptions sur www.dentiste.be - 02 375 81 75

Douleurs dentaires atypiques, douleurs et dysfonctionnements des ATM, douleurs buccales, certaines otalgies, différents types de céphalées et d'algies de la face,...

Comment gérer ces problèmes, quelle anamnèse peut diriger un diagnostic et quels examens cliniques peuvent confirmer les hypothèses ? Ces différentes plaintes sont souvent liées à des dysfonctionnements maxillo-faciaux mais pas toujours.

Par l'approche théorique et surtout pratique de cette formation nous proposons aux dentistes de pouvoir se positionner face à ces plaintes.

Beaucoup de plaintes douloureuses dans la sphère oro-faciale peuvent avoir des causes fonctionnelles. De fait, certaines dysfonctions, voir para fonctions très courantes peuvent entraîner ces plaintes et le dentiste est réellement en première ligne pour les déceler et proposer une prise en charge efficace de ces problèmes.

Limité à 10 personnes donc réservez vite !

Marc Renguet

Kinésithérapeute - Spécialiste en kinésithérapie maxillo-faciale, vestibulaire et HMTc - Initiateur du concept HMTc (Harmonisation Myotensive de la Tête et du Cou). - Coordinateur de la formation HMTc pour kinésithérapeute, traitant de toutes ces pathologies - Travaille depuis 15 ans dans un centre pluridisciplinaire dans la gestion de ces pathologies, à Louvain-La-Neuve.



Les sutures



19 mars - Bruxelles

Les sutures

19 mars de 9h00 à 13h00

Maison des Dentistes - Bruxelles

Accréditation demandée : 20 UA dom 6

Formation continue 3 hrs. Inscriptions sur www.dentiste.be - 02 375 81 75

Un nouveau workshop qui vous apprendra les sutures sous toutes les coutures ! Un fil, une aiguille, un porte-aiguille, vous voilà prêt(e) à réaliser les points les plus sophistiqués...

Les sutures sous toutes les coutures

Après un résumé sur les différents types de plaies que l'on peut rencontrer dans notre pratique courante en chirurgie dentaire nous parlerons des caractéristiques des fils de suture, et lesquels utiliser en fonction des plaies. Puis les techniques de suture vous seront exposées avant de passer vous mêmes à vos porte aiguilles pour nous démontrer combien vous mettez parfaitement la théorie en pratique.

Le matériel de suture et les fils vous seront fournis mais si vous le souhaitez vous pourrez apporter votre propre matériel.

Après ces TP de haute couture vous n'aurez plus rien à envier à Yves Saint Laurent ni Karl Lagerfeld...

Limité à 14 personnes donc réservez vite !

Dr Cyril VOISIN

Docteur en Médecine, (ULB 2004) - Licencié en Sciences dentaires, (ULB 2007) - Spécialiste en Stomatologie (ULB 2009) - Spécialiste en Chirurgie Maxillo-Faciale (ULB 2011)- Consultant CHU Erasme ;
Chef de service adjoint Hopital Ixelles et consultant - Hopital Baron Lambert. Pratique privée à Bruxelles



Prothèse implantaire



Prothèse implantaire

24 mars de 9h00 à 17h00

County House Hôtel - Bruxelles

Accréditation demandée : 20 UA dom 7

Formation continue 3 hrs. Inscriptions sur www.dentiste.be - 02 375 81 75

- Vous ne pratiquez pas la prothèse sur implant ?
- Vous n'avez jamais proposé cette option thérapeutique à vos patients ?
- La prothèse implantaire vous paraît trop complexe ?
- Vos premiers cas vous ont laissé perplexe ou vous ont démotivé ?
- Dans ce cas, venez combler votre manque d'information ou de formation.

Workshop de prothèse implantaire

- La planification des cas de prothèse sur implant(s)
- La temporisation
- La prise d'empreinte
- La réhabilitation implantaire en zone esthétique
- Le placement de la prothèse
- Les techniques spéciales
- L'occlusion

Limité à 20 personnes donc réservez vite !

Didier Eycken

Dentiste LSD - DG, UCL 1988 - Post-gradué en Prothèse Dentaire, UCL 1991 - Diplômé Universitaire en Parodontologie, Lille II 1995 - Certificate of Periodontics New York University, 1997 - Attestation Universitaire d'Implantologie, Paris VII 1999 - Fellow International Team for Implantology - Past President de la Société de Médecine Dentaire a.s.b.l.

Gauthier Lescrenier

Licencié en Science Dentaire (UCL 2006) - Mercator Université de Montréal (UDEM 2006) - DES en Prothèse Dentaire (DACs UCL 2009) - DU d'Implantologie Orale (Université de Marseille 2011)
Pratique libérale Prothèse-Implantologie à Auderghem



Réanimation



25 mars - Bruxelles

Réanimation cardio-respiratoire

25 mars de 9h00 à 16h00

County House Hôtel - Bruxelles

Accréditation demandée : 40 UA dom 1

Formation continue 3 hrs. Inscriptions sur www.dentiste.be - 02 375 81 75

Parmi les urgences survenant au cabinet dentaire, l'arrêt cardio-circulatoire est l'accident le plus grave. S'il est heureusement assez rare, il impose au praticien le recours à des procédures spécifiques.

OBJECTIF : Former les participants à la technique de réanimation cardio-pulmonaire et à l'usage adéquat d'un défibrillateur externe semi-automatique.

RECONNAISSANCE : Une attestation de suivi peut être délivrée à la demande.

DESCRIPTIF : En accord avec les recommandations européennes (European Resuscitation Council) et internationales (International Liaison Committee on Resuscitation), le participant apprendra à : approcher une victime ; contrôler les fonctions vitales (conscience, respiration, circulation); utiliser un défibrillateur externe semi-automatique; libérer les voies respiratoires, pratiquer le bouche à bouche et les compressions thoraciques externes ; surveiller la victime dans l'attente des secours médicalisés.

w et d'un défibrillateur d'entraînement ; fait appel à la pédagogie active et utilise pour ce faire des mises en situations d'accidents simulés et des exposés interactifs.

Limité à 30 personnes donc réservez vite !

Peer-Review



Peer-Review

16 avril de 9h à 12h15

Diamant - Bruxelles

Inscriptions sur www.dentiste.be - 02 375 81 75

La Société de Médecine Dentaire organise sa première session de peer-review en 2016. Pour des raisons d'organisation, l'inscription aux 2 peer-review (session 1 et 2) est obligatoire. Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur www.dentiste.be/Evenements.aspx

Veillez choisir un sujet pour chaque session.

Session 1 de 9h00 à 10h30

N°	Sujet	Modérateur
1	L'organisation du cabinet en 2016	A BREMHORST
2	inlay - onlay	B LAMBERT
3	Les empreintes en prothèse fixe	B SCALESSE
4	les urgences au cabinet	A WETTENDORFF
5	Gestion de la douleur post-traitement endodontique	P BOGAERTS

Session 2 de 10h45 à 12h15

N°	Sujet	Modérateur
6	Être conventionné ou non ? Quelles évolutions pour 2017 ?	M DEVRIESE
7	Utilisation de la digue	B LAMBERT
8	La gestion des RDVs manqués	B SCALESSE
9	Relation DG - spécialistes	A WETTENDORFF
10	Choix d'un antibiotique	P BOGAERTS

Inscriptions sur www.dentiste.be - 02 375 81 75

Fonction & Esthétique



Fonction & Esthétique

23 avril de 9h à 17h30

Diamant - Bruxelles

En collaboration avec la SOBOR

Accréditation demandée : 40 UA dom 7

Formation continue 6 hrs. Inscriptions sur www.dentiste.be - 02 375 81 75

Il arrive souvent que l'on parte de l'esthétique pour planifier une réhabilitation prothétique, or c'est tout le contraire qu'il faut mettre en œuvre. Une occlusion stable est la base d'une prothèse durable et fonctionnelle...

Fonction & Esthétique : l'équation parfaite

Il est très important de comprendre pourquoi, dans tout traitement, il est impératif d'avoir une position condylienne stable si l'on souhaite un résultat pérenne.

L'esthétique ne doit jamais dicter la fonction, mais au contraire, c'est la fonction qui doit guider et protéger à long terme les traitements esthétiques.

Les sujets suivants seront abordés :

- Pourquoi faut-il une position stable des condyles
- Comment atteindre une position condylienne stable et ses principes
- Comment réaliser et ajuster un MAGO (Maxillary Anteriorly Guided Orthotic), sorte de gouttière d'occlusion
- Planification des traitements interdisciplinaires
- Prothèse parodontale, pourquoi le tissu mou est-il si important
- Mises à jour en dentisterie restauratrice et comment les combiner
- Implantologie dentaire du plus simple au plus complexe

Dr Alejandro JAMES Msd, FID, BD

Issu de l'Université du Basso 1985-1990 - Préceptorat, post-graduation, et master en prosthodontie avancée à l'Université du Texas, Centre de Sciences de la Santé à Houston de 1992-1995 - Post-doctorat en Implantologie Dentaire et Cranio-faciale à l'Université du Texas, Centre de Sciences de la Santé à Houston, Branche Dentaire (UTHSC) de 1995 à 1996 - Directeur du Département d'Implantologie Dentaire à l'Université du Texas à Houston (UTHSC) de 1996 à 1998 - Gradé des IV niveaux d'OBI (Institut de Bio-esthétique Organique) dans l'Albuquerque, New Mexico, USA de 2004 à 2007 - Professeur international de l'OBI du 2008 jusqu'à présent - Conférencier international (USA, Europe, Caraïbe, Amérique du Sud, Mexique et Amérique Centrale) - Auteur de différentes publications dans des revues internationales comme "PPAD", "Dental Dialogue", "DentistryToday" - Co-auteur du livre: « Dentisterie esthétique et restauratrice », publié en 2009 par l'éditeur: Quintessence - Membre actif de l'AACD (Académie Américaine de Dentisterie Cosmétique) - Assesseur clinique du Centre d'Implantologie Dentaire à Houston - Plusieurs cours d'actualisation à l'étranger - Pratique privé à León, Gto, Mexique limité uniquement à l'esthétique dentaire de haute précision, l'implantologie dentaire et l'odontologie bio-esthétique.

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

2^{ÈME} SEMETRE 2016

Réhabilitations prothétiques sur implants



Dr Mario ROCCUZZO - Dr Paolo CASENTINI
17 septembre 2016 - La Hulpe

Aménagement du Cabinet



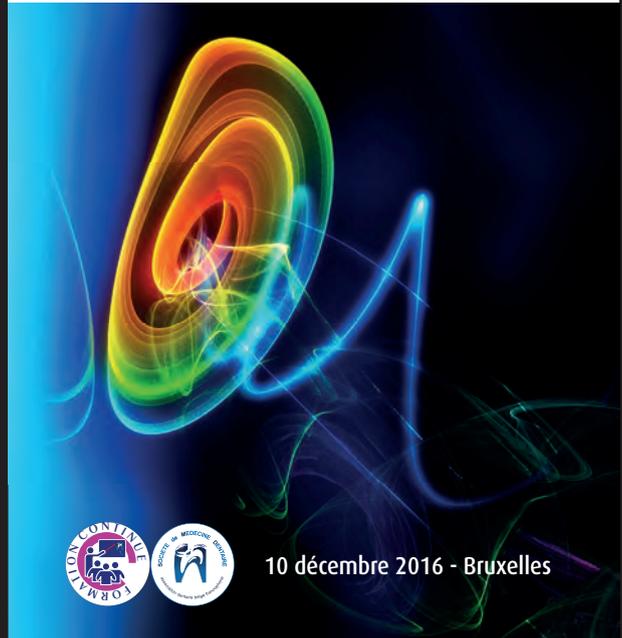
8 octobre 2016 - Dentex - Bruxelles

Pathologies Buccales Imagerie



19 novembre 2016 - Namur

Dentisterie Opératoire



10 décembre 2016 - Bruxelles

GROUPE EDMOND BINHAS

“ TROUVEZ LE
PROGRAMME
QUI VOUS
RESSEMBLE ”

Dr E. Binhas,
Président & Fondateur



Une méthode de dentiste
pour des dentistes



Une méthode complète,
personnalisée et pratique



Une évolution en douceur,
système par système

NOTRE PROCHAIN SÉMINAIRE
OMNIPRATIQUE

BRUXELLES 17 & 18 mars 2016



Pour une vie professionnelle plus épanouie, appelez-nous au : +33 (0)4 42 108 108 / contact@binhas.com

www.binhas.com

APPRENDRE LE « POURQUOI » ET LE « COMMENT » DE LA THÉRAPIE RÉGÉNÉRATIVE



SYMPOSIUM INTERNATIONAL
**OSTEOLOGY
MONACO**
21 – 23 AVRIL 2016
WWW.OSTEOLOGY-MONACO.ORG

Séances Poster

Soumission des résumés en ligne avant
le 1er décembre 2015, sur le site :
www.osteology-monaco.org

Langue

Anglais
Forum clinique 1 avec traduction
simultanée en allemand, français, italien

Lieu

Grimaldi Forum, Monaco

Organisation

Osteology Foundation
Landenbergstrasse 35
6002 Lucerne | Suisse

Téléphone +41 41 368 44 44
info@osteology.org

Conférenciers / Modérateurs

Antoun Hadi | Araújo Maurício | Aroca Sofia | Becker Jürgen | Benic Goran | Beschnidt Marcus S. | Bonnet Franck | Bornstein Michael | Bosshardt Dieter | Buser Daniel | Cairo Francesco | Carvalho da Silva Robert | Chappuis Vivianne | Chen Stephen | Chiapasco Matteo | Cortellini Pierpaolo | Cosyn Jan | Dagnelid Marcus | Dahlin Christer | De Sanctis Massimo | Derks Jan | Fickl Stefan | Fontana Filippo | Giannobile William V. | Giesenhagen Bernhard | Gruber Reinhard | Grunder Ueli | Haas Robert | Hämmerle Christoph | Happe Arndt | Hermann Frederic | Holst Stefan | Jepsen Karin | Jung Ronald E. | Kasaj Adrian | Kim David | Koo Ki-Tae | Lang Niklaus P. | Malet Jacques | McClain Pamela K. | Merli Mauro | Neukam Friedrich W. | Nevins Marc | Nevins Myron | Nisand David | Rebele Stephan | Renouard Franck | Rocchietta Isabella | Rocuzzo Mario | Rothamel Daniel | Russe Philippe | Salvi Giovanni | Sanz Mariano | Scheyer Todd | Schlee Markus | Schlegel Karl Andreas | Schmelzeisen Rainer | Schwarz Frank | Sculean Anton | Simion Massimo | Thoma Daniel | Urban Istvan | Van de Velde Tommie | Wagner Wilfried | Weyer Nils | Wise Roger | Zabalegui Ion | Zucchelli Giovanni | Zuhr Otto

Présidents scientifiques

Friedrich W. Neukam, Allemagne | Myron Nevins, Etats-Unis

Inscriptions à partir du 1 octobre 2015

Endo Training Center

&




Cycle de formation en Endodontie travail sur fantôme, situation réelle

Formation limitée à 25 praticiens

Durant ce cycle, les praticiens se familiariseront aux dernières techniques de l'endodontie, au microscope dentaire et au travail à 4 mains en travaillant sur des fantômes équipés de scialytique, turbine, contre-angle, aspiration, ... (comme au cabinet)

GRATUIT POUR LES ASSISTANTES



-  Diagnostic et prise de décision (cone beam, ...)
-  Comment faire le bon plan de traitement?
-  Placement de la digue (différentes situations, astuces, ...) (**Workshop**)
-  Pénétration initiale du système canalaire (comment éviter les complications, comment résoudre les complications) (**Workshop**)
-  Mise en forme canalaire avec 2 systèmes différents (rotations continue et alternée) (**Workshop**)
-  Mise en forme canalaire avec un seul instrument. Info ou intox? (**Workshop**)
-  Choisir la meilleure obturation adaptée à chaque praticien. (**Workshop**)
-  Enlèvement de tenons & instruments fracturés sous microscope. (**Workshop**)
-  Comment gérer les perforations? (**Workshop**)
-  Mise au point sur la revascularisation en endodontie.
-  Retraitement endodontique avec 2 systèmes différents. (**Workshop**)
-  Restauration des dents traitées endodontiquement. Quand et comment utiliser les tenons en fibres de verre et les matériaux de reconstitution? (**Workshop**)

Dates

2 vendredi = après-midi
2 samedi = toute la journée

Formation unique

•Vendredi 30/09/16
•Samedi 01/10/16
•Vendredi 14/10/16
•Samedi 15/10/16



Renseignements et inscription : www.endotc.be ou www.dentisphere.com (Endo Training Center)
email : info@endotc.be Téléphone : +32 2 732 41 46

Des praticiens spécialistes aguerris à la pratique privée et ses contraintes, des universitaires amenant un regard scientifique pour une formation complète et équilibrée. Une partie des fonds générés permettront au groupe Endo de l'UCL de financer ses activités de recherche, et ainsi de continuer à fournir des informations de qualité.

OBTURATION DENTAIRE ET PRÉVENTION TOUT-EN-UN !

TESTEZ
MAINTENANT
Réduction de 50%

els recharge seringues

2 x 4 g (A2 et/ou A3)

Prix d'introduction*:

2 x € 31,00

Prix normal: 2 x € 62,00



els recharge compules

2 x 20 x 0.37 g (A2 et/ou A3)

Prix d'introduction*:

2 x € 51,60

Prix normal: 2 x € 103,20



TEGDMA et HEMA sont des (methyl-) méthacrylates présents dans les matériaux dentaires plastiques, qui sont reconnus comme étant fréquemment source d'hypersensibilité.¹

Le personnel de soins dentaires est particulièrement exposé aux allergènes de contact par le biais des méthacrylates.¹

D'un point de vue statistique, il apparaît qu'un patient sur 25 présente des symptômes allergiques dus aux matériaux dentaires.²

SAREMCO vous offre des produits exempt de TEGDMA et HEMA.

¹ «Biokompatibilität zahnärztlicher Werkstoffe», G. Schmalz & D. Arenholt-Bindslev, Urban & Fischer 2005.

² Pr F.-X. Reichl, Polyclinique d'ontologie conservatrice et de parodontologie de Munich (Poliklinik für Zahnerhaltung und Parodontologie München), Swiss Dental Journal 12-2014

* Limité à une commande par dentiste.

Les promotions sont valables jusqu'au 31/12/2015, prix hors TVA 21%.

PROMOTION TEMPORAIRE !



Téléphonez nous au 03 450 93 20
ou e-mail: vente@denta.be
www.denta.be

Produit de qualité Suisse



www.saremco.ch

SAREMCO
DENTAL

SOMMAIRE

INFOS PROFESSIONNELLES

- 49 **SOMMAIRE INFO PROFESSIONNELLE**
- 51 **ENGAGER VOTRE 1^{ER} COLLABORATEUR...**
J-L VANNIEUWENHUYSE
- 52 **NOUVEAUTÉ DE LA NOMENCLATURE...**
M DEVRIESE
- 53 **NOTIFICATION DU TRAITEMENT ORTHO...**
M DEVRIESE
- 55 **PROTHÈSE : DES DÉROGATIONS À LA LIMITE D'ÂGE REVUES**
M DEVRIESE
- 56 **CONE BEAM CHEZ LE RADIOLOGUE**
M DEVRIESE
- 57 **NOMENCLATURE : DEUX MODIFICATIONS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2016**
M DEVRIESE
- 58 **TARIFS MAXIMA**
M DEVRIESE
- 59 **LE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ : UN CONCEPT À APPRÉHENDER**
M DEVRIESE
- 60 **TIERS PAYANT : DU NEUF DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2016**
M DEVRIESE
- 62 **NOMENCLATURE 2016**

ENGAGER VOTRE PREMIER COLLABORATEUR : Le Gouvernement renforce les aides financières à partir du 1^{er} janvier 2016

Nous avons de bonnes nouvelles à vous annoncer si vous voulez engager prochainement votre premier collaborateur salarié dans votre cabinet dentaire, un(e) assistant(e) par exemple.

Le Gouvernement vient en effet de décider d'accorder une dispense presque complète des cotisations patronales (de base) à la sécurité sociale. La dispense s'appliquera pendant toute la période d'occupation du travailleur concerné dès le premier trimestre d'engagement. Ce qui veut dire que si vous engagez votre premier collaborateur avec un contrat à durée indéterminée, la dispense vous sera octroyée de manière illimitée dans le temps. La seule condition, c'est que le premier engagement se fasse entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2020.

L'avantage financier était moins important pour le premier engagement effectué en 2015 car la réduction des cotisations patronales se faisait de manière forfaitaire et dégressive (on vous octroyait un montant forfaitaire fixe de réduction par trimestre) et elle était limitée à treize trimestres maximum.

Vous allez donc penser que vous êtes passé à côté de la poule aux oeufs d'or si vous avez déjà engagé votre premier collaborateur en 2015. Ce n'est pas tout à fait exact car vous pouvez encore continuer à bénéficier en 2016 de l'exonération quasi-totale des cotisations patronales pour les trimestres restants du solde des treize trimestres.

Vous avez engagé par exemple votre premier travailleur au 1er octobre 2015. Sur base des règles actuelles, vous bénéficiez d'une réduction forfaitaire pendant maximum 13 trimestres, c'est-à-dire 13.750 EUR au total (5 x 1.550 EUR/trim. + 4 x 1.050 EUR/trim. + 4 x 450 EUR/trim. = 13.750 EUR). Si vous appliquez cette réduction pour la première fois au 4e trimestre 2015, il vous reste encore, fin 2015, un solde de 12 trimestres. A partir de 2016, vous pourrez encore bénéficier de la nouvelle réduction (plus élevée) pour les 12 trimestres restants, donc jusque fin 2018 en principe.

Si vous engagez votre premier collaborateur en 2016, vous bénéficiez cependant, sans limite dans le temps, d'une dispense (presque) totale des cotisations patronales de base. Certaines cotisations sociales (0,54% au total en principe) restent cependant dues, mais leur pourcentage est bien inférieur à la cotisation de base de 32,40% qui passera d'ailleurs à 30% au 1er avril 2016.

Nous vous donnons un exemple pour illustrer l'économie que vous pourrez réaliser. Vous engagez au 1er janvier 2016 votre premier employé avec un salaire mensuel brut de 2.500 EUR. Votre cotisation patronale s'élèvera à environ à 40,50 EUR par trimestre (si nous n'y incluons pas les éventuelles cotisations sectorielles dues), alors que vous auriez en principe dû payer une cotisation patronale de 2.430 EUR par trimestre. La cotisation de base s'élève en effet actuellement à 32,40% que vous devez multiplier par le salaire trimestriel (2.500 EUR x 3) pour obtenir le montant de 2.430 EUR.

Sachez aussi que si vous vous affiliez auprès d'un secrétariat social agréé pour votre premier engagement, vous avez également droit à une intervention financière de 36,45 EUR par trimestre pour tous les trimestres où vous bénéficiez de la dispense des cotisations patronales de base.

Cette réduction des charges patronales vous sera détaillée, illustrée d'exemples, lors de notre après-midi d'info professionnelle du 22 janvier 2016.

Auteur : Jean-Luc Vannieuwenhuysse, Conseiller juridique au Centre de connaissances, SD Worx - www.sdworx.be



Rafraîchir vos RH ?

Secrétariat social
Ressources humaines
Tax & legal

Contactez-nous
au 078/150 450

sdworx.be

sdworx

Nouveauté dans la nomenclature depuis le 1^{er} décembre : **PRISE EN CHARGE DES PERSONNES À BESOINS PARTICULIERS**

Voilà longtemps que la Commission Nationale Dento-Mutualiste s'est saisie de la mauvaise santé dentaire, mais aussi de difficultés d'accès aux soins de personnes handicapées, de personnes âgées, de personnes vivant en institution, de personnes à la santé compromise, etc.

Des études et des expériences-pilotes ont été menées pour analyser la problématique et tester des solutions qui pourraient apporter des réponses à ces difficultés. Les réponses sont forcément plurielles face à des situations qui le sont tout autant. Ceci explique la difficulté de mettre en place une réponse au niveau de la nomenclature.

Lors de la conclusion de l'Accord 2015-2016, il est apparu aux partenaires qu'il fallait DÉMARRER avec une première solution. La piste qui a été choisie est de soutenir les praticiens qui prennent en charge ces patients. Et c'est potentiellement l'ENSEMBLE des praticiens qui est concerné.

Est créé un code de SUPPLÉMENT D'HONORAIRES pour prise en charge de patients ayant des limitations physiques ou mentales, ET pour qui les soins requièrent davantage de temps.

Une **nouvelle rubrique** de la nomenclature est créée à cette occasion : « SOINS BESOINS PARTICULIERS »

Les **nouveaux codes** :

379514 - 379525

* Honoraires complémentaires pour les soins conservateurs et/ou extractions chez les personnes avec des besoins particuliers dans les conditions de l'article 6, § 4quater, **jusqu'au 18^e anniversaire**, par prestation.

309514 - 309525

* Honoraires complémentaires pour les soins conservateurs et/ou extractions chez les personnes avec des besoins particuliers dans les conditions de l'article 6, § 4quater, **à partir du 18^e anniversaire**, par prestation.

L10P2

Ces codes peuvent donc être attestés comme honoraires complémentaires pour des « soins conservateurs » et des « extractions » uniquement.

Ces honoraires complémentaires sont de **12 EUR** et sont **remboursés intégralement** tant pour les BIM que pour les assurés ordinaires. Il n'y a donc PAS de ticket modérateur (ce qui serait bien entendu totalement inadéquat).

Le cadre est strict :

Il doit s'agir de *soins dont la réalisation **prend plus de temps** à cause d'un handicap ou de limitations fonctionnelles **persistants** d'ordre physique ou mental chez le patient.*

Quelques autres règles à respecter :

A. L'attestation de ces codes est limitée à deux par jour.

Exemples:

Si on réalise une extraction, on peut attester une fois ce code d'honoraires complémentaires.

Si on réalise deux extractions ou davantage, on peut l'attester 2 fois (et pas plus).

B. Ces honoraires complémentaires s'appliquent à l'acte principal, et non **PAS sur des actes qui sont eux-mêmes des compléments d'honoraires**.

A ce titre, on ne peut **PAS** attester ce code d'honoraires complémentaires en complément du code de digue, de l'utilisation de techniques adhésives ou de suture(s).

Ils ne peuvent **PAS** non plus s'appliquer **sur les codes de « forfait de traitement d'urgence » ou de « démarrage en urgence d'un traitement »**.

C. La **motivation** pour l'attestation de ces prestations et la documentation du handicap sont reprises par le praticien dans le dossier du bénéficiaire.

L'invocation d'une de ces conditions d'intervention est de la **responsabilité** du praticien traitant.

D. Il faut renseigner sur l'ASD le **n° de la dent** concernée.

Nous sommes convaincus que les praticiens utiliseront ce code à bon escient, au bénéfice de leurs patients les plus fragilisés. Si un praticien abusait de ce code, nous soutiendrions la sanction la plus sévère à son égard.

Ce code n'est qu'une première étape dans la prise en charge de ces patients qui demandent toute notre attention, et qui probablement seront à l'avenir de plus en plus nombreux. Les statistiques qui seront effectuées à partir de ce code permettront de quantifier la problématique et de suivre l'évolution de la prise en charge de ces personnes à besoins particuliers.

Notification du traitement orthodontique (Annexe 60) : **ON EST DANS LE BROUILLARD !**

Lors des réflexions menées lors du remaniement de la nomenclature d'orthodontie (entrée en vigueur le 1^{er} avril 2014), il avait été pensé calquer l'utilisation de l'annexe 60 à celle de l'annexe 60 bis utilisée pour le traitement de 1^{ère} intention.

Bref d'en faire un document de « notification » bien plus qu'un document de « demande d'autorisation ».

Attention : si l'annexe 60 n'est plus un document qui ne nécessite un véritable accord du Médecin - conseil de la mutuelle, il reste toutefois nécessaire pour ouvrir le droit aux remboursements !

TEXTO

*Pour que le patient puisse bénéficier d'une intervention de l'assurance pour un traitement orthodontique régulier, en ce compris l'appareillage, **il faut que le médecin-conseil soit averti du commencement d'un traitement.***

La notification doit être réceptionnée par l'organisme assureur avant le quinzième anniversaire du bénéficiaire ou, tout au moins, être postée au plus tard avant cette date, le cachet de la poste faisant foi.

Cette notification est effectuée au moyen d'un formulaire réglementaire annexe 60, complété et signé par le praticien, au plus tard, au moment du placement de l'appareillage. Dans ce cas, le formulaire est joint à l'attestation de soins donnés à la date où la prestation 305631-305642 est effectuée et, par dérogation à l'alinéa suivant, la notification ainsi transmise permet l'intervention à la date des prestations reprises sur cette attestation de soins donnés.

Cette notification est valable pendant une période de 24 mois civils qui commence avec le mois de réception de la notification à l'organisme assureur ou du cachet de la poste. C'est durant cette période que le traitement orthodontique régulier doit être commencé pour pouvoir bénéficier de l'intervention.

Dans le cas où le traitement n'a pas commencé dans cette période et que l'ayant-droit n'a pas atteint l'âge limite des 15 ans, une nouvelle notification doit être introduite.

Lorsqu'il est prévu de commencer le traitement orthodontique régulier, après la date du 15^e anniversaire du bénéficiaire, au-delà du délai de validité d'une notification, comme précisé au 4^e alinéa, la notification pourra alors être introduite à titre conservatoire. Sa durée de validité prend fin à la date du 22^e anniversaire du bénéficiaire.

Pour être valable et prise en considération, une notification à titre conservatoire doit être effectuée au plus tôt dans la période des 24 mois civils précédant celui du 15^e anniversaire du bénéficiaire; le mois du 15^e anniversaire est le dernier mois de la période. La notification doit mentionner explicitement une justification détaillée du report du commencement du traitement.

Au plus tard dans le mois suivant celui de la réception de l'annexe 60, l'organisme assureur informera le bénéficiaire de la réception de la notification et des prestations pour lesquelles le bénéficiaire peut encore bénéficier de l'intervention de l'assurance obligatoire. Tenant compte des éléments dont elle dispose, l'organisme assureur lui fournira un historique des codes orthodontiques déjà utilisés.

Source : Article 6 de la nomenclature

Il nous revient que des praticiens connaissent de TRES GROS problèmes liés à l'annexe 60.

Les cas problématiques les plus fréquents sont des refus de remboursement par la mutuelle des premiers codes du traitement orthodontique régulier, sous prétexte que l'annexe 60 n'a pas été réceptionnée par eux.

C'est TRÈS embêtant que de voir ainsi le forfait pour appareillage refusé de remboursement, et ce, irrémédiablement !

Il arrive aussi des problèmes, même si vous utilisez la possibilité d'effectuer la notification par l'annexe 60 en dernière minute, comme le prévoit la législation (voir « texto »), c'est à dire en joignant l'annexe 60 à l'ASD (attestation de soins) qui atteste du placement de l'appareillage par le code 305631.

En effet, une annexe 60 qui part de chez vous agrafée à l'ASD peut arriver sur le bureau de l'employé de mutuelle dégrafée. Et c'est le début des ennuis.

Le Conseil Technique Dentaire auprès de l'INAMI court depuis des mois derrière une solution à ces problèmes. En vain jusqu'ici. Et si une solution était trouvée, il faudrait encore plusieurs mois pour la faire entrer en vigueur.

D'où nos CONSEILS valables jusqu'à nouvel ordre :

- A.** Remplissez et remettez au patient l'annexe 60 avant de débiter votre traitement.
L'annexe 60 n'est pas liée à un code. On peut donc la remettre au patient séparée d'une ASD.
- B.** Dites à votre patient de l'envoyer rapidement à la mutuelle sans quoi vous ne pourrez pas lui assurer le remboursement complet auquel il a droit. Idéalement, au moins 1 mois avant le placement de l'appareil, puisque la mutuelle a l'obligation d'informer le bénéficiaire de la réception de la notification.
- C.** Exigez du patient une copie de cette lettre envoyée par la mutuelle avant d'effectuer et d'attester le placement de l'appareil. Ainsi, on a une certitude ... comme avant (= du temps de l'« autorisation par le Médecin - Conseil ») !

M.D.

15 novembre 2015

PROTHÈSE : des dérogations à la limite d'âge revues

Le CTD (Conseil technique dentaire INAMI) a proposé de reformuler et de compléter les circonstances médicales qui peuvent justifier une dérogation à la limite d'âge pour le remboursement des soins prothétiques.

Ci-dessous un comparatif du texte actuel avec le nouveau texte qui est entré en vigueur ce 1^{er} décembre.

Ancien texte

2.2. La condition d'âge ne s'applique pas au bénéficiaire qui souffre d'une des affections suivantes ou qui se trouve dans une des situations suivantes :

- 1) Syndromes de malabsorption et maladies colorectales;
- 2) Intervention(s) mutilante(s) du système digestif;
- 3) Perte de dents consécutive à une ostéomyélite, une radionécrose, une chimiothérapie ou un traitement par agent ionisant;
- 4) Extraction de dents nécessaire pour la prévention d'endocardite ou préalable à une opération à cœur ouvert, une transplantation d'organe, un traitement par agent ionisant ou immunodépresseur.
- 5) Absence congénitale ou héréditaire de multiples dents ou malformations congénitales ou héréditaires sévères des maxillaires ou de dents.

Nouveau texte (1^{er} décembre 2015)

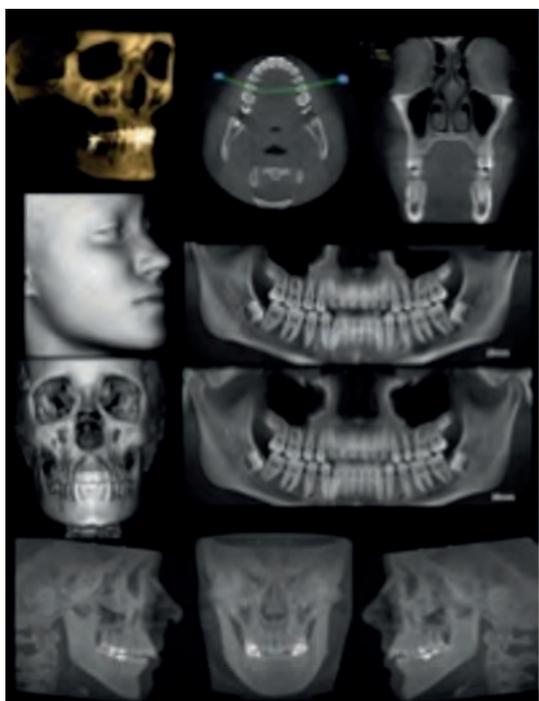
2.2. La condition d'âge ne s'applique pas au bénéficiaire qui souffre d'une des affections suivantes ou qui se trouve dans une des situations suivantes :

- 1) Syndromes de malabsorption et maladies colorectales;
- 2) Intervention(s) mutilante(s) du système digestif;
- 3) perte et/ou extraction de dents consécutive à une ostéomyélite, une ostéonécrose due aux biphosphonates, une radiothérapie (érosion des dents et/ou ostéo-radionécrose, une chimiothérapie anti-tumorale ou un traitement par agent immunosuppresseurs.
- 4) extractions de dents pour la prévention endocardite, pendant la mise au point préalable à une opération à cœur ouvert ou une transplantation d'organe, un traitement de chimiothérapie anti-tumorale, un traitement par agents immunosuppresseurs, une radiothérapie ou un traitement aux biphosphonates.
- 5) agénésie congénitale d'au moins TROIS dents définitives, exceptés les dents de sagesse, ou des malformations congénitales ou héréditaires sévères des maxillaires ou des dents.
- 6) perte de dent consécutive à un traumatisme dentaire chez un patient en traitement pour l'épilepsie, provoqué par une crise d'épilepsie.

Arrêté royal du 2 octobre 2015 / MB du 26 octobre 2015 / Entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2015

CONE BEAM CHEZ LE RADIOLOGUE :

Dorénavant plus remboursés pour les « applications dentaires »:



Les dentistes qui adressent habituellement des patients à un radiologue pour un examen de type Cone Beam dans le cadre d'un bilan implantaire, du suivi d'une lésion apicale, d'une dent incluse, etc. ont eu la surprise d'apprendre que les règles de remboursement ont changé pour ces Cone Beam effectués par un radiologue.

En effet, la réglementation de la nomenclature médicale a changé et il a été précisé que pour le code 459852-459863 *Tomographie à faisceau conique (Cone Beam) commandée par ordinateur (CBCT) sans moyen de contraste du massif facial . . . cette prestation ne peut PLUS être portée en compte pour des applications dentaires.*

On peut bien s'imaginer que cette décision a été prise par les médecins pour des raisons budgétaires et/ou parce qu'il y a eu des abus.

On peut s'attendre à ce que ces examens radiologiques de la sphère orale soient dorénavant effectués avec des techniques moins avancées ou plus irradiantes que le Cone beam. En tout cas, si la technique du Cone beam est choisie, elle ne sera pas remboursée.

Nous regrettons cette décision prise par le Conseil Technique Médical, et ce sans aucune concertation avec le secteur dentaire (comme c'est trop souvent le cas).

C'est une décision dont les acteurs n'ont sans doute pas pris toute la mesure des conséquences négatives, pour eux, pour les patients et pour les bonnes pratiques en santé.

NB : les codes de cone-beam (pour 2 indications limitées : suivi des fentes et implants symphysaires) qui se trouvent dans la nomenclature **dentaire** ne sont pas affectés.

Ce refus de remboursement des cone-beam pris par un radiologue pour des applications dentaires va bien sûr pousser les dentistes qui en ont l'usage à s'équiper eux mêmes. Poru rappel, il faut suivre une formation spécifique et demander une autorisation complémentaire.

Arrêté royal du 10 mars 2015 / MB du 2 avril 2015 / Entrée en vigueur au 1^{er} juin 2015

NOMENCLATURE :

Deux modifications depuis le 1^{er} janvier 2016

1. Examen buccal annuel

La limite d'âge est modifiée pour la prestation 30 159 3 (examen buccal annuel).
On augmente encore d'une année :

à partir du 18^{ème} anniversaire **jusqu'au 67^{ème}** anniversaire

2. Ancrage mécanique lors de soins conservateurs (tenons)

Pas d'emballement : il n'est pas prévu - pour l'instant - de remboursement pour les tenons.

Toutefois, des discussions se font souvent jour pour savoir ce qui est compris dans les traitements décrits dans la nomenclature, et ce qui peut faire l'objet d'un supplément autorisé pour un praticien qui s'est engagé à respecter les tarifs de l'Accord.

On citera les exemples du châssis du squelettique, des traitements d'orthodontie fixe (versus amovible), etc. et ... des tenons.

Il n'existe pas à ce jour de clarté absolue sur ce qui est « in » et ce qui est « out ».

Le texte de l'Accord 2015-2016 fait un pas vers cette clarification et consacre le concept de « **tarifs maxima** ».

En pratique, pour les tenons

Le praticien conventionné peut déroger au tarif des soins conservateurs lors de la pose de tenons.

- Il recueille le « consentement éclairé » du patient.
- Il porte en compte en supplément les honoraires annoncés, sans toutefois dépasser le montant maximum prévu. Attention : il s'agit bien de montants **maxima**. Il ne s'agit PAS de tarif conseillé. Vous proposez vos propres honoraires.
- Pour attester ce supplément, il est fait usage d'un code de nomenclature, que nous nommons « pseudo code » dans le tableau ci-dessous.
- Comme pour les soins conservateurs, le numéro de la dent sur laquelle le traitement est appliqué doit être renseigné dans la colonne ad hoc de l'attestation de soins.

Tarifs maximum pour ancrage mécanique en cas de soins conservateurs			
		pseudo code	Maximum EUR
Tenons canalaires métalliques	premier	3 X 413 5	25,00
	second	3 X 415 0	15,00
Tenons canalaires non-métalliques ou en fibre de verre	premier	3 X 417 2	65,00
	second	3 X 419 4	40,00
Tenons para pulpaire	premier	3 X 465 1	10,00
	second	3 X 467 3	8,00
		X = 7 pour les moins de 18 ans X = 0 pour les plus de 18 ans	

Un praticien qui n'applique PAS les tarifs de l'Accord doit-il utiliser également ces pseudo codes ?

Oui, nous le conseillons. En effet, le fait qu'un acte soit porté en compte sur l'attestation de soins permet un traitement statistique des données. Ceci facilitera l'éventuelle concrétisation d'une étape suivante : le remboursement des tenons ?

MD

TARIFS MAXIMA : Les FONDEMENTS du CONCEPT

Lors de la préparation de l'Accord National Dento-Mutualiste 2015-2016, les associations professionnelles et les mutuelles ont élaboré, sous l'impulsion et la coordination du Président de la Dento-Mut, le Dr Ri De Ridder, une **note d'orientation : les soins dentaires dans l'assurance maladie**.

Celle-ci figure annexée à l'accord national dento-mutualiste 2015-2016.

On peut y lire la [ligne de force n° 3](#) :

Dans le secteur des prothèses, l'assurance maladie intervient de manière (très) restrictive pour les implants, pas du tout pour les couronnes et les bridges et partiellement pour les prothèses squelettiques. Or on peut encore difficilement qualifier ces prestations de «soins de confort», elles doivent donc être mise à la portée de l'assurance obligatoire. En même temps les partenaires reconnaissent qu'après un consentement éclairé du patient, après information claire sur la facture finale et les solutions alternatives possibles, une certaine flexibilité doit être de mise pour le choix des matériaux, qui peuvent être utilisés (matériaux d'obturation spécifiques, tenons, ...).

Dans le texte de l'**Accord Dento-Mutualiste 2015-2016**, on précise le concept :

POINT 14.2.

Le praticien de l'art dentaire peut lors de son activité aux conditions de l'accord **dépasser les taux d'honoraires** uniquement dans les situations suivantes :

- en cas d'exigences particulières du bénéficiaires, telles que le lieu ou l'heure du traitement sans qu'il y ait pour cela une nécessité dentaire ou médicale absolue;
- en cas où les prestations (...) sont portées en compte, sans pour autant dépasser les tarifs maximaux à respecter repris dans ce même point. Pour les soins conservateurs, les tarifs maximaux seront publiés sur le site web de l'INAMI, après approbation de la Commission nationale dento-mutualiste.

POINT 7. FLEXIBILITE DANS L'ACCORD.

Conformément aux lignes de force 3 et 10 de la note d'orientation, un groupe de travail de la CNDM développera une **règlementation avec des tarifs maximaux à respecter qui peuvent être appliqués, après consentement éclairé du patient, pour les prestations dans la rubrique «soins conservateurs», où par exemple des ancrages mécaniques spécifiques sont utilisés.**

Cette mesure entrera en vigueur à partir du 1/1/2016.

TARIFS MAXIMA : Déjà pour les actes sur prothèse depuis le 1^{er} janvier 2015

Cela vous a peut-être échappé, mais ce concept de tarifs maxima existe déjà pour une autre catégorie d'actes, à savoir les actes sur prothèses (réparation, adjonction, remplacement de la base) et ce depuis le 1^{er} janvier 2015.

Il est vrai qu'il s'agit là d'actes déjà repris dans la nomenclature, mais où la dérogation aux tarifs de l'Accord est possible, moyennant le consentement éclairé du patient et ... le respect de tarifs maxima.

Pour les traitements sur les prothèses amovibles, les tarifs indicatifs suivants peuvent déjà être appliqués après consentement éclairé du patient, repris dans le dossier dentaire du patient, à partir du 1.1.2015 :

Type de prestation	Tarif INAMI = base de remboursement	Montant maximal imputable
Réparation de la prothèse	58,73	117,46
Adjonction d'une dent	81,17	162,34
Adjonction d'une dent, par dent complémentaire	23,40	46,80
Remplacement de la base	30%	171,90

Ceci est une mesure transitoire, car il est prévu d'exécuter dans l'Accord une revalorisation de ces actes sur prothèse. Cela se concrétisera début 2016.

A partir de l'entrée en vigueur de la revalorisation de ces prestations, la mesure transitoire **de tarifs maximaux** sur ces actes prendra fin.

MD 25 décembre 2015

LE « CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ » : un concept à appréhender

C'est notamment l'article 8 de la loi relative aux droits du patient du 22 août 2002 qui fait apparaître dans la législation ce concept de bon sens (ou de bonne pratique) :

§ 1^{er}. *Le patient a le droit de consentir librement à toute intervention du praticien professionnel moyennant information préalable. Ce consentement est donné expressément, sauf lorsque le praticien professionnel, après avoir informé suffisamment le patient, peut raisonnablement inférer du comportement de celui-ci qu'il consent à l'intervention.*

A la demande du patient ou du praticien professionnel et avec l'accord du praticien professionnel ou du patient, le consentement est fixé par écrit et ajouté dans le dossier du patient.

§ 2. *Les informations fournies au patient, en vue de la manifestation de son consentement visé au § 1^{er}, concernent l'objectif, la nature, le degré d'urgence, la durée, la fréquence, les contre-indications, effets secondaires et risques inhérents à l'intervention et pertinents pour le patient, les soins de suivi, les alternatives possibles et les répercussions financières (...).*

Faut-il un document écrit ?

Lors de la discussion en Dento-Mut à propos des tarifs maxima, une mutuelle voulait imposer que le patient signe un document de « consentement éclairé ».

Nous avons écarté cette demande.

Cela ne signifie pas pour autant que nous ne vous conseillons pas de remettre au patient de l'information écrite. Nous vous le conseillons pour des traitements importants, faits de différentes étapes qui s'étalent dans le temps. C'est toute la question du contenu de votre **proposition de plan de traitement** accompagné de votre **estimation des honoraires**.

Cela ne signifie pas pour autant que faire signer un document par le patient atteste nécessairement que vous avez recueilli son consentement éclairé.

En effet, ce document doit avant tout être aussi compréhensible par le patient.

L'article 7 de la même loi le spécifie :

§ 1^{er}. Le patient a droit, de la part du praticien professionnel, à toutes les informations qui le concernent et peuvent lui être nécessaires pour comprendre son état de santé et son évolution probable.

*§ 2. La communication avec le patient se déroule dans une langue claire.
Le patient peut demander que les informations soient confirmées par écrit.*

Nous ne pouvons que vous conseiller, pour des traitements plus complexes et longs, de remettre à votre patient un document écrit, accompagné éventuellement de documentation et de consigner cette remise au patient dans son dossier.

Faire signer le patient « pour réception » de votre plan de traitement et estimation d'honoraire peut s'avérer utile.

Toutefois, il est inadéquat d'en faire un document empreint de juridisme, écrit dans une formulation peu claire pour le patient.

TIERS PAYANT : Du neuf depuis ce 1^{er} janvier 2016

Nous vous l'avions annoncé : la réglementation du tiers-payant allait encore subir quelques modifications. Le texte réglementaire vient d'être publié. On peut noter 2 évolutions :

- Un praticien qui n'a PAS adhéré à l'Accord Dento-Mutualiste peut dorénavant pratiquer le tiers-payant. Toutefois, il doit bien entendu **respecter les tarifs fixés dans l'Accord**.
- Il y a suppression de la démarche administrative qui consistait à obtenir préalablement un accord avec le Collège Intermutualiste National (CIN).

Ces modifications entrent en vigueur dès ce 1^{er} janvier.

Qu'en penser ?

Nous pourrions conseiller aux praticiens n'ayant aucune expérience du tiers-payant de profiter de l'année 2016 pour expérimenter ce système avec des patients qu'ils estiment les plus fragilisés. Question de se familiariser avec le tiers-payant et ... de rendre service.

Attention que les règles restrictives (actes interdits en tiers-payant, etc.) restent d'application.

Nous les rappellerons dans un prochain article.

ASD (ATTESTATIONS DE SOINS DONNÉES) :

Validité des anciens modèles confirmée

L'utilisation des modèles d'ASD qui étaient en vigueur AVANT le 1^{er} juillet 2015 restent bien valables **jusqu'au 31 décembre 2016**. Quelque soit le modèle (ASD en carnets ou en continu pour imprimante).

Si vous exercez en société et que vous utilisez les anciens modèles, vous êtes tenus *de respecter l'obligation de mentionner le montant perçu sur l'attestation de soins* (dans le bas de l'ASD).

ASD portant les mêmes numéros

Question d'un membre : *J'ai reçu mes nouvelles ASD. Toutefois je m'aperçois qu'elles ont la même numérotation que celles que j'avais commandées début 2015. Cela ne risque-t-il pas de poser des problèmes ?*

Réponse : Non. Cette même numérotation apparente s'explique de la façon suivante : vous avez changé de **MODELE** d'ASD. Anciennement, vous utilisiez des ASD modèle **F** (= modèle société). Les nouveaux carnets sont du modèle E (modèle anciennement réservé pour les praticiens exerçant en personne physique et dorénavant modèle commun à tous les prestataires).

Il ne faut donc pas s'inquiéter de cette apparente même numérotation, la **lettre du modèle** étant **différente** pour 2 ASD portant en apparence le même numéro.

Cette lettre est imprimée sur les ASD, en colonne de droite, juste au dessus de la date.

La recommandation officielle à ce propos :

*Il vous faut veiller à indiquer dans vos écritures comptables la **lettre** qui correspond aux attestations dont le numéro est identique.*

ASD : utilisation en cabinet de groupe

Question d'un membre : *J'ai commandé pour mon cabinet de groupe des nouvelles ASD en carnets. Le n° BCE qui figure dans le bas est bien correct. Toutefois, dans la partie haute, figure aussi **mon propre numéro INAMI**. Mes collaborateurs doivent-ils commander eux aussi des ASD personnalisées pour la société ?*

Réponse : Non. Vos collaborateurs doivent bien prendre soin de **biffer votre numéro INAMI** et à apposer leur propre cachet comme auparavant.

Pour rappel, les mentions obligatoires sur la partie haute de l'ASD sont les suivantes :

- 1° nom et prénom du prestataire ayant effectué les soins;
- 2° qualification;
- 3° adresse du domicile ou du cabinet;
- 4° numéro INAMI

En fait, il y a impossibilité - pour l'instant- de commander des attestations non personnalisées via Medattest. L'INAMI l'explique de la façon suivante :

*Suite à des problèmes techniques, il n'a pas été temporairement possible de commander des attestations **non personnalisées en carnet** via Medattest. Vous avez donc reçu des attestations en carnet **personnalisées au nom du dispensateur dont le n° inami est complété au point 1 du bon de commande**. Ces attestations peuvent très exceptionnellement être utilisées par tous les dispensateurs de la société à condition que les données d'identification pré-imprimées soient supprimées et remplacées par les données d'identification du dispensateur qui attestera effectivement les prestations. Dans ce cas, il n'y a pas de conséquence fiscale étant donné que le numéro BCE de la société désigne l'entité perceptrice.*

L'INAMI est donc bien au courant de ce problème et va y apporter une solution plus définitive... pour les prochaines livraisons d'ASD par MEDATTEST.

Un ouvrage **indispensable**
à tout praticien !

NOMENCLATURE 2016

**NOUVELLE
EDITION**

Publié depuis 1998, le guide « NOMENCLATURE » éditée par la Société de Médecine Dentaire asbl est maintenant bien connu. Il constitue un ouvrage de référence sous forme d'aide-mémoire réservé aux membres de la SMD, aux enseignants universitaires, aux étudiants et aux divers responsables qui souhaitent avoir à portée de la main une information rigoureuse et complète de la nomenclature dentaire qui, sous sa forme réglementaire, est parfois nébuleuse.

Ce document de travail a été rassemblé à partir des textes légaux, des règlements, d'interprétations et avis du Conseil Technique Dentaire et des réponses que les Services de l'INAMI nous ont aimablement communiquées.

Nous avons essayé de structurer cet outil de travail quotidien en une forme originale, claire et pratique à consulter.

Si notre « NOMENCLATURE 2016 » devait aider les praticiens à attester correctement leurs prestations ou répondre à toutes leurs questions à ce sujet, nous serions heureux d'avoir atteint notre objectif.

Nos remerciements tout particuliers vont à Alain Nowé qui a initié ce guide, à André Moreau pour la conception de mise en page, aux collaborateurs de la Commission Professionnelle et à Olivier Custers pour son aide à la réalisation.

Michel DEVRIESE
Président
chargé des questions professionnelles

Réservé aux membres



New Lisa:
Nothing compares to her

PEOPLE HAVE PRIORITY



lisa

lisa

Intuitive user interface

Accelerated type B cycle

Wi-Fi connection and Mobile App

Smooth external design

W&H Benelux, Reepkenslei 44, B-2550 Kontich, t +32 (0)475 51 63 63, f +32 (0)3 844 61 31, office.benelux@wh.com, wh.com

Dentimut Plus

L'assurance soins dentaires XXL !

- Remboursement du **ticket modérateur**, des **suppléments d'honoraires** et dans des cas où l'INAMI n'intervient pas
- Jusqu'à **1.200 € de remboursement** par an pour l'orthodontie, les soins dentaires préventifs, les prothèses, les implants, les soins curatifs et la parodontologie
- **Sans questionnaire, sans examen médical, sans plan de traitement**
- **Pas de limite d'âge**

Plus d'infos sur www.fmsb.be



MUTUALITÉ SOCIALISTE
DU BRABANT

L'accès à la santé pour tous !

La Mutualité socialiste du Brabant (n° OCM 3001) intervient en tant qu'intermédiaire pour la Société mutualiste d'Assurances du Brabant (n° OCM 350/03)



STUDY-CLUBS



Brabant Wallon

Lieu : Cliniques St Pierre à Ottignies - Av. Reine Fabiola 9 - 1340 Ottignies

Entrée par les urgences, suivre salle de conférence étage -2. Parking payant

Responsables : Christine VRANCKX -02 354 21 90 • Jacques WALENS 02 522 70 95

Jean-Pierre SIQUET 02 387 01 07

Les soirées débutent à 20h00. Les conférences débutent à 20h30 précises et durent 90 minutes.

Petite restauration et verre de l'amitié avant et après la conférence.

Bientôt d'autres sujets



Bruxelles

Lieu : County House, Square des Héros 2-4 à Uccle - à confirmer

Parking délicat, préférez les transports en commun; Tram 4, 92 - Bus 38, 43

Responsables : Véronique FRANCO - 02 375 02 63 • Fabienne SIRAUT - 02 534 45 58

Accueil à 19h45, conférence à 20h15 précises, suivie du repas de Sainte Apolline (voir ci-dessous).

18/02/2016 : Sujet de paro interactif - *M GABAY*

Soirée de Sainte Apolline : repas sur réservation via www.dentiste.be (réservé aux membres)

Bloquer les dates suivantes dans votre agenda : 19/4 - 4/10 - 6/12



Charleroi

Lieu : Hôtel Charleroi Airport - Chaussée de Courcelles 115 6041 Gosselies - 071/ 25 00 50

Responsables : Didier BLASE - 071 35 68 02 - Sébastien JASSOGNE 071 32 05 17

Xavier Leynen - 071 51 56 49

Les soirées débutent à 20h30 précises, accueil apéro dès 20h00. Petite restauration avant et après la conférence.

09/03/2016 : Syndrome des apnées du sommeil : prise en charge pluri-disciplinaire

Dr A DAELEMANS, J DAUBE, M BRUGMANS

21/09/2016 : Interaction ortho - paro - *J LASSERRE, T De LAET*

ATTENTION

Votre présence au Study-Club est enregistrée par scanning du code barre de votre carte de membre ou d'une prescription.

Veuillez toujours vous munir de ces documents.





Hainaut Occidental

Lieu : Hôtel Cathédrale - Place Saint-Pierre 2 - 7500 Tournai

Responsables : Olivier DUMORTIER - Tél. : 056 34 65 85 • Nathalie SENGER - Tél : 056 33 73 55

e-mail : studyclubhainautoccidental@skynet.be

Accueil dès 19h30 avec sandwiches garnis et boissons. Début de la conférence à 20h00 précises.

10/03/2016 : Traitement ultraconservateur des lésions blanches de l'émail - *Dr O. LEROUX*



Huy

Lieu : FOURNEAU Ste ANNE - Rue E. Quique 6 à 4520 Vinalmont-Wanze

Responsables : Renaud Bribosia - 085 25 45 65 - Cécile MICHAUX - 085 71 12 44

Michel MINUTE - 019 33 03 53 - Raphaël PRAPOTNICH - 085 71 12 44

Les soirées commencent à 20 h précises. Repas offert sur réservation obligatoire au 085 71 12 44 au plus tard la veille.

Bientôt d'autres sujets



Liège

Lieu : Restaurant Marco Polo - Rue du Sart-Tilman, 343 - 4031 Angleur

Responsables : Philippe GOHMANN - 04 371 28 74 • Jean-Paul SMONS - 04 226 53 51

Accueil dès 19h45, conférence à 20h30.

25/02/2016 : Actualites en radioprotection - *V PIRLET*

24/03/2016 : La dépression positive - *Dr E PAYEN*

Accréditation : nous vous rappelons que pour être pris en compte pour l'accréditation, vous devez être présent dès l'heure du début annoncée et rester jusqu'à la fin de la conférence.

L'INAMI est très strict à ce sujet, soyez prévoyants.



Mons

Lieu : LA FONTAINE - Place du Parc 31 à Mons

Responsables : Benoît CAMBIER - 065 31 79 35 • Xavier LHOIR - 0474 21 09 47

Drink d'accueil dès 19h30, conférence à 20h précises,
cocktail dînatoire avant et après la conférence.

24/03/2016 : Titre précis communiqué ultérieurement - *Dr Marc VRANCKX*



Namur

Lieu : Château de Namur - Avenue de l'Ermitage, 1 - 5000 Namur

Responsables : Olivier François - 081 46 20 33 • Annabel Doumeng- 081 61 56 05

Les soirées débutent à 19h30, conférence à 20h30 précises, cocktail dînatoire à 22h00.

15/03/2016 : La dépression positive - *Dr E PAYEN*



Verviers

Lieu : Restaurant "Le Brévent" - Route d'Oneux, 77 B - 4800 Verviers

Responsables : Marthe THOMAS - 087 31 35 99 • Oleg BEKISZ - 087 23 06 60

Kenton KAISER - 087 67 52 25

Les soirées débutent à 20h00 précises, les conférences à 20h30.

Inscription et réservation de repas souhaitées par mail à scverviers@gmail.com

18/02/2016 : sujet à déterminer

19/05/2016 : sujet à déterminer

ACCREDITATION DEMANDÉE : 10 UA - Formation continue : 1h30 par SC. Les membres de la Société de Médecine Dentaire ont accès GRATUITEMENT aux SC (prière de vous munir de votre carte de membre). Le non-membre est le bienvenu au Study Club de sa région, moyennant le paiement d'une participation aux frais de **80 euros**. Toutefois, il est invité à annoncer sa visite à un des responsables du Study-Club concerné (sauf Brabant Wallon et Bruxelles), dont vous trouverez les coordonnées sur ces pages.



LE PARODONTE AU CŒUR DE LA SANTÉ

Michèle RENERS - Spécialiste en parodontologie Présidente de la Fédération Européenne de Parodontologie (EFP) 2013-2014

La Fédération Européenne de Parodontologie (EFP) a publié en 2013, en association avec l'Académie Américaine de Parodontologie, un manifeste qui résume les relations entre les maladies parodontales et certaines maladies générales.

L'essentiel de ce travail est repris en introduction de cet ouvrage. Il propose des lignes de conduite très concrètes et permet à chacun de s'en servir pour sensibiliser ses patients, de même que ses confrères.

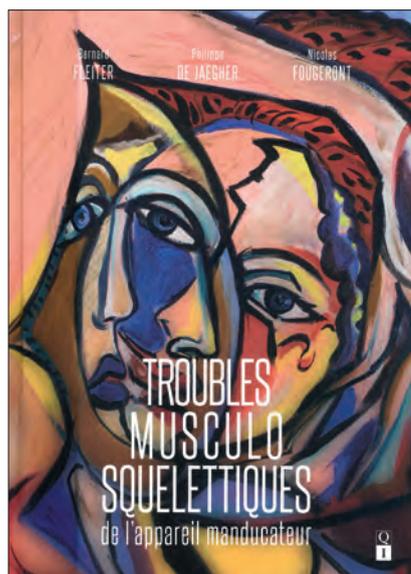
Nous donnons ensuite la parole à deux professeurs de parodontologie français, Philippe Bouchard (Paris 7) et Sylvie Jeanne (Rennes), qui, en toute transparence, nous livrent leur vision de la parodontologie en France.

Cet ouvrage est également l'occasion de réunir des auteurs français et internationaux qui détaillent les domaines les mieux connus pour lesquels les maladies parodontales peuvent jouer un rôle défavorable.

Enfin, un récapitulatif des bases du dépistage des maladies parodontales est résumé sous la forme d'une fiche pratique par Gilles Gagnot : « les indispensables ».

Les maladies parodontales sont des maladies, infectieuses, inflammatoires et multifactorielles ; il est de l'intérêt de nos patients que le corps médical et paramédical soit informé de ces relations bidirectionnelles. Cet ouvrage a la volonté de servir d'outil de communication entre professionnels de la santé pour une meilleure compréhension et une prise en charge plus efficace de ces pathologies.

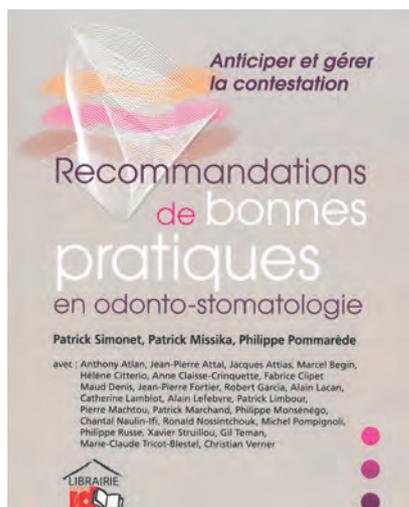
Editeur : Espace ID
ISBN : 978-2-36134-024-7
Prix : 22 € frais de port inclus



TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES - DE L'APPAREIL MANDUCATEUR

Les troubles musculo-squelettiques constituent un ensemble complexe, relevant de multiples disciplines médicales et justifiant la collaboration de plusieurs spécialistes pour une prise en charge adéquate des patients. L'objectif de cet ouvrage collectif est de présenter les connaissances avérées autour des TMS et d'orienter les praticiens pour une prise en charge orientée vers le patient dans le cadre des bonnes pratiques actualisées.

Editeur : QUINTESENCE
ISBN : 9782366150285
Prix : 101 € frais de port inclus



RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES EN ODONTO-STOMATOLOGIE

Anticiper et gérer la contestation

Patrick SIMONET, Patrick MISSIKA, Philippe POMMARÈDE

Ces cinq dernières années, le taux de sinistralité des recherches en responsabilité a augmenté de 55 %.

Tout praticien risque d'être confronté un jour à la mise en cause de sa responsabilité civile professionnelle.

Cet état de fait se prépare par anticipation pour éviter le pire et faire face, avec sérénité, à une relation patient/ praticien devenue conflictuelle et déstabilisante.

Il doit être géré de manière appropriée lorsque le conflit est installé.

Les erreurs à ne pas commettre et les pièges à éviter sont analysés dans cet ouvrage de manière très pratique et pragmatique.

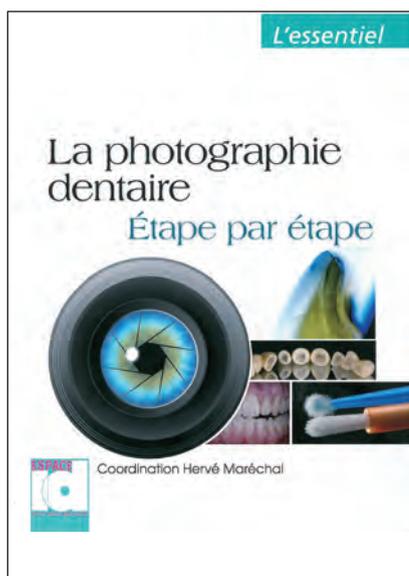
L'expertise judiciaire reste la phase finale d'un contentieux. Il sera alors recherché si le traitement entrepris répond ou non aux données acquises de la science et aux règles de l'art. L'objectif de cet ouvrage est d'établir une synthèse des données acquises de la science odontologique sous la forme de propositions de recommandations de bonnes pratiques cliniques. Il a été fait le choix de ne retenir que les actes qui posaient souvent un problème d'appréciation ou de divergence d'analyse en expertise.

Pour ce faire, la connaissance scientifique de notre profession a été analysée par quelques-uns des meilleurs spécialistes dans leur domaine, en collaboration avec un expert judiciaire.

Une gradation du niveau de preuve scientifique est proposée selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

En conclusion, ce livre a pour objectif de permettre un exercice plus serein dans une période où les patients n'hésitent plus à contester les traitements et à demander réparation de leurs préjudices devant les tribunaux.

Editeur : Espace ID - Nbr de pages : 416 - ISBN : 978-2-36134-010-0 - Prix : 96 € frais de port inclus.



L'ESSENTIEL - LA PHOTOGRAPHIE DENTAIRE - étape par étape

Hervé MARÉCHAL

Au travers de cet ouvrage, issu du numéro spécial de Stratégie prothétique de janvier 2015, nous avons tenté d'éclairer au mieux les attentes de tous les utilisateurs.

Conseillers vertueux pour certains des rédacteurs, inspirateurs avisés pour d'autres.

Tous chercheront au travers de ces pages à vous transmettre une passion qui se nourrit du partage.

Mais c'est en s'affranchissant de la technique que l'on peut se focaliser sur l'essentiel.

C'est ainsi que certains de ces textes tenteront de vous montrer comment faire, pour que vous n'ayez plus comme question que « quoi faire ? ».

D'autres essaieront de vous donner envie, au profit de rencontres avec différentes visions, d'autres regards...

En effet, si les qualités de prise de vue sont sans cesse grandissantes, les possibilités de post-traitement se développent de même. Ces moyens, longtemps tabous dans nos métiers, deviennent des compléments indispensables qui permettent de magnifier notre dextérité et notre excellence de travail.

Les nier reviendrait à réfuter les téléphones GSM sous prétexte que le son est plus juste sur un téléphone filaire. Ce serait refuser l'évolution.

Travailler les contrastes, faire vivre la lumière, les couleurs et les textures, et les associer à notre maîtrise de la technique nous permet des rendus, impossibles auparavant !

Editeur : Espace ID - ISBN : 978-2-36134-029-2 - Prix : 31 € frais de port inclus.



GÉRER LES DIFFICULTÉS ET COMPLICATIONS EN IMPLANTOLOGIE - 19 cas cliniques

Patrick MISSIKA

La pratique de l'implantologie n'est pas un long fleuve tranquille.

On constate en effet que, parallèlement au développement de la pratique implantaire, les praticiens sont confrontés à un nombre non négligeable de difficultés et de complications. Ces difficultés et complications sont très rarement abordées dans les congrès ou les publications scientifiques.

Or, le praticien qui souhaite avoir une pratique implantaire sereine doit impérativement savoir gérer les principales difficultés et complications qu'il est susceptible de rencontrer. C'est la raison pour laquelle j'ai réuni dans cet ouvrage, avec la complicité de Patrick Simonet, Directeur de collection, des cliniciens très expérimentés et leur ai demandé de présenter un cas clinique qui a constitué une difficulté ou, une complication et de partager la stratégie qu'ils ont utilisée pour résoudre le problème rencontré.

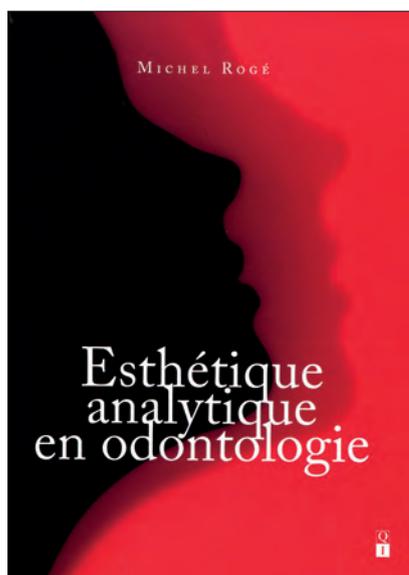
C'est ce retour d'expérience, comme cela existe dans l'aviation civile chez les pilotes, que nous avons décidé de partager.

La gestion des complications, dans le strict respect de l'éthique professionnelle et du patient, permet de surmonter la difficulté, de gérer la complication et de conserver la confiance du patient.

Cette gestion maîtrisée permet également le plus souvent d'éviter la contestation, voire les tribulations judiciaires.

Les auteurs vous souhaitent donc une lecture attentive et espèrent contribuer à une amélioration de la pratique implantaire quotidienne

Editeur : Espace ID - ISBN : 978-2-36134-025-4 - Prix : 129 € frais de port inclus



ESTHÉTIQUE ANALYTIQUE EN ODONTOLOGIE

Michel ROGÉ

Dans un panorama culturel dominé par l'autorité oppressante des medias, l'appréciation esthétique est de plus en plus sous l'emprise d'une nouvelle façon de penser et de concevoir la beauté. Cette tendance se matérialise par une dérive du naturel vers l'artificiel, un refus de réalisme, un désir frénétique pour le culte du blanc et de la symétrie.

Il est, en tant que clinicien, exaspérant de constater que l'esthétique dentaire se résume pour le grand public, à des dents régulières et immaculées. Il est, en tant que éducateur, encore plus frustrant d'observer qu'une partie de contente de répondre à cette demande sans analyser son bien-fondé.

Le premier objectif de cet ouvrage est de rendre la perception et l'évaluation esthétique plus objectives en définissant des critères d'harmonie qui reposent avant tout sur l'observation des dents naturelles.

Le second, tout aussi important, est d'établir une communication comme l'a formulé de Dr. Jack Preston, ce que veut le patient, ce qui est souhaitable pour le patient, ce que peut réaliser le praticien. Cette démarche ne doit pas être passive, elle ne doit pas se contenter de répondre à une demande conditionnée, elle se doit d'être éducative et authentique

Editeur : QUINTESSENCE - Nbr de pages : 606 - ISBN : 978-2-36615-031-5

Prix : 249 € frais de port inclus

POUR DES RAISONS DE CONFIDENTIALITÉ, LES ADRESSES E-MAIL ET LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE ONT VOLONTAIREMENT ÉTÉ SUPPRIMÉS DES ANNONCES. POUR RÉPONDRE À UNE ANNONCE, VEUILLEZ VOUS CONNECTER SUR NOTRE SITE WWW.DENTISTE.BE, RUBRIQUE ANNONCES, SÉLECTIONNER L'ANNONCE DÉSIRÉE ET CLIQUEZ SUR PLUS DE DÉTAILS POUR FAIRE APPARAÎTRE LE FORMULAIRE DE RÉPONSE.

Dentiste cherche emploi

999 - BRUXELLES - dentiste généraliste et spécialisé en implantologie cherche emploi.

1010 - OVERIJSE - je cherche une place de dentiste mi temps en region wallone francophone.

1014 - BRUXELLES - Dentiste généraliste cherche emploi à mi-temps. Je suis une personne curieuse, travailleuse, dynamique et autonome, qui essaye toujours de développer ses capacités et prête pour des nouveaux défis.

1022 - BRABANT WALLON - Dentiste généraliste cherche collaboration 1 jour/semaine (avec possibilité d'augmenter après) au Bruxelles, Brabant Wallon ou dans la région de La Louvière-Charleroi.

1041 - BRUXELLES - Dentiste généraliste cherche emploi à mi-temps à Bruxelles. Je suis très motivé à travailler et j'ai un intérêt profond pour tous les aspects de la médecine dentaire. CV disponible par demande.

1045 - BRABANT WALLON - Je suis à la recherche d'une collaboration durable pour un poste de dentiste généraliste pour 2 jours/se.

1052 - LINKEBEEK - Cherche collaboration dans centre dentaire Bxl, BW, Hainaut. Disponible rapidement. Expérimenté, agréable, adaptable, rompu aux rouages de notre sécurité sociale.

1055 - CHARLEROI - Dentiste généraliste cherche emploi mi-temps pour 2 jours/semaine dans la région de Charleroi. Très compétent et motivé.

1053 - BRUXELLES - Dentiste spécialisé en Parodontologie diplômé UCL recherche un cabinet pour collaboration dans la région de Bruxelles .

1076 - BRUXELLES - Future spécialiste en orthodontie diplômée en septembre 2016 (UCL), recherche cabinet sur Bruxelles et Brabant Wallon à partir de novembre 2016.

Dentiste cherche collaborateur

1012 - BRUXELLES - Cabinet dentaire pluridisciplinaire, moderne, bien situé à Auderghem, cherche dentiste généraliste pour collaboration long terme, 1 à 3 jours par semaine.

493 - LA LOUVIERE - Centre dentaire pluridisciplinaire - Hyper Centre La Louvière - 7 postes informatisés - engage un stomatologue un jour par semaine.

894 - BRUXELLES - Cherche DG et/ou spec.pour cabinet dentaire 2 fauteuils entièrement rénové. Parking aisé, proche Schumann (Etterbeek).

915 - GENVAL - Cabinet 3 fauteuils à Genval cherche une DG motivée et consciencieuse pour compléter équipe les lundis à partir de janvier.Possibilité d'élargir les horaires. Assistante, RX num, matériel de qualité,cadre de travail très agréable.

1007 - LIEGE - Cabinet dentaire situé dans le quartier des Guillemins recherche dentiste généraliste pour 1 à 3 jours/semaine. Patientèle en attente.

1009 - CHARLEROI - Centre dentaire pluridisciplinaire entièrement informatisé (Baltes, Vitascan, pano), 4 fauteuils, 5 DG, chir. maxillo-facial, endo, paro, assistantes.

Cadre agréable, recherche dentiste consciencieux (patientèle en attente)..

1018 - OUGRÉE - Le service dentaire de la polyclinique universitaire d'Ougrée recherche un/une orthodontiste pour collaboration à partir de juillet 2016 disponibilités (négociables): 4 demi-journées/semaine. Nouvelles installations Sirona Sinus.

1019 - ROCOURT - La dentisterie du Centre Médical Mosan cherche un dentiste collaborateur pour les vendredis PM et samedis AM + possibilité le lundi AM jusqu'en 09/2017.Renseignements : 0479/63.02.35 - cmmdentisterie@logicare2d.be.

1028 - MOLENBEEK - Polyclinique Scheutbos cherche dentiste pour reprendre une patientèle existante et la développer, cadre très agréable et bonne installation ainsi que rx panoramique digitale.

1029 - GANSHOREN - Cabinet Charles-Quint cherche ortho pour compléter une chouette équipe à Ganshoren proximité de la Basilique.

1030 - GENVAL - Cabinet dentaire Genval cherche DG motivé et consciencieux. Cabinet de groupe, 3 fauteuils, assistante, RX num, matériel de qualité. Horaire à convenir. Nombreux patients en attente..

1038 - WEPION (NAMUR) - Cabinet dentaire région Namur (Wépion) cherche pédodontiste pour 1 à 2 jours par semaine. Pour collaboration à long terme.

1042 - GOSSELIES - Centre dentaire pluridisciplinaire entièrement informatisé (Baltes, Vitascan), assistantes. Cadre agréable, recherche dentiste consciencieux pour mars 2016 (grande patientèle)..

1044 - LUXEMBOURG - Le Centre Dentaire de Strassen, est ouvert 7/7 j Nous recherchons en URGENCE 2 dentistes généralistes pour 2-3 jours par semaines à définir pour les gardes du week-end (10h-14h)et du soir (22h). Autorisation de pratiquer à Luxembourg en DEJA EN ORDRE.

1046 - GOZEE - Nous recherchons pour notre Clinique privée de Gozée, un nouveau collaborateur pour rejoindre l'équipe de 5 praticiens actuelle. Nous disposons de 3 fauteuils modernes (bâtiment 3 ans), secrétaire, baltes,... Jours disponibles: lundi, mercredi, jeudi.

1051 - CHARLEROI - Cabinet de groupé réputé de la région de Charleroi accueillera à partir de février un(e) collaborateur(trice) pour exercer une pratique généraliste de qualité au sein d'une équipe sérieuse et conviviale. Jours et horaires à convenir.

1054 - THULIN - Recherche occlusodontiste et parodontologue pour renforcer notre équipe (dentistes, stomatologue, orthodontiste et kiné spécialisé ATM).

1058 - ARLON - Clinique dentaire à Arlon recherche un Dentiste généraliste mi-temps ou plein temps .

1065 - NAMUR - Cabinet DG/Ortho Namur - Bouge cherche DG H ou F pour 2 jours. Informatisé, rx + pano digitale, moteur endo, nouvelle instal. Bonnes conditions.

1068 - TOURNAI - Recherche dentiste pour remplacer consœur en congé de maternité de mi février à mi mai, Tournai centre ville.

1069 - NAMUR - Cherche DG pour 1 à 2 jours/semaine avec possibilité de reprise complète de patientèle à plus ou moins court terme. Conditions intéressantes à discuter.

1077 - OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE - Cherche DG pour compléter équipe. 3 fauteuils, dossiers informatisés, rx digital (pano + phosphore), assistante.

1078 - LA LOUVIERE - CCabinet dentaire pluridisciplinaire - Hypercentre La Louvière - 7 postes numérisés - engage un second orthodontiste exclusif pour toute la journée du vendredi et/ou du samedi - Envoyer CV.

993 - WAVRE - Centre Médical de Wavre cherche dentiste.

1088 - VERVIERS - cabinet totalement rénové et équipé des dernières technologies cherche collaborateurs généralistes et spécialistes pour patientèle existante débordante.

Dentiste cherche assistante-secrétaire

994 - TILFF - Cherche assistante 8 h par semaine le mardi de 14 à 19h30 et le vendredi de 17h à 19h30.

995 - BRUXELLES - Centre de dentisterie spécialisée à Auderghem engage secrétaire médicale.Bonne orthographe (français), connaissance de l'anglais et maîtrise de l'informatique sont des pré-requis essentiels. www.dentistbrussels.be

996 - BRUXELLES - Centre de dentisterie spécialisée à Auderghem engage assistante dentaire (www.dentistbrussels.be). Pour compléter équipe de 8 dentistes spécialistes et 5 assistantes: Dentisterie à 4 mains (chirurgie, prothèse,...).

1017 - JODOIGNE - Pour la région de Jodoigne-Souveraine, plein-temps d'assistance dentaire. Envoyer email avec CV et lettre motivation.

1060 - WATERLOO - Cabinet Dentaire situé à Waterloo cherche à partir du 1/1/16 pour un temps plein assistante -secrétaire (H ou F),connaissance de l'anglais et de l'informatique nécessaire. CV avec photos à envoyer par mail uniquement.

1070 - CINEY - cherche assistante opératoire et secrétaire avec expérience.

Assistante secrétaire cherche emploi

1032 - BRUXELLES - Assistanat au fauteuil en soin dentaire et en chirurgie .
- stérilisation des instruments
- nettoyage du cabinet
- gestion des agendas et appel téléphonique
- préparation du matériel avant chaque soins
- préparation en champ stérile .

1064 - HAINAUT - NAMUR - Assistante-secrétaire avec 3 ans d'expérience. J'ai de l'expérience en implanto, dentisterie générale, prothèse. Maîtrise de Baltes. Je cherche un 3/4 temps ou de préférence un temps-plein dans le Hainaut ou Namur. Cv disponible sur demande.

Cabinet à vendre - à remettre

1027 - LIEGE - Cherche cabinet dentaire(clinique) dans BW, reg. Liégeoise ou Luxembourg.

1074 - BRUXELLES - Bruxelles Louise, cab. dent; a vendre (+35 ans) pour cause de retraite + maison de maitre; excellente situation , patientèle de qualité ; écrire dpbruxelles@gmail.com.

Cabinet à louer

1035 - MOLENBEEK-SAINT-JEAN - Cabinet de 12 ans d activité pas loin de la place Molenbeek saint jean .

location pour cause déménagement. Possibilité de vente.

1039 - WOLUWE-SAINT-LAMBERT - Cabinet médical spacieux, lumineux, convenant fort bien pour une nouvelle installation de dentiste, éventuellement à partager, quartier agréable, libre, à partir de janvier 2016, info Dr Joëlle Verbist 0478 029742 joellever@gmail.com.

1086 - BRUXELLES - Dentiste Généraliste. Implantologie. Soins & Prothèses. Je recherche cabinet à louer ou locaux à équiper pour pratique de la dentisterie. Une collaboration sérieuse pourrait être envisagée. Zone de recherche : Bruxelles Sud B.W. Annonce Sérieuse.

Matériels à vendre

1063 - JONCRET - Armoire pour gants, serviettes, masques... Blanche, disponible le 15/01/16. 250€.

998 - BRUXELLES - 1-bagues en cuivre pour empreintes. 2-boîte complète de coiffe ion métallique. 3-detecteur d'apex rootx.

1001 - BRUXELLES - Fauteuil dentaire Vitalli année 2008 à vendre. Bon état, libre Le 07/12/2015. Motif achat d'une nouvelle installation.

1003 - HUY - Rx intrabuccal owandy 2011 700 euros.

1006 - BRUXELLES - 3 Meubles 1m + coin + 1m. Très bon état. Possibilité de les repeindre. 200€.

1043 - BRUXELLES - FA vendre appareil ORTHO SLICE 1000 C TROPHY en parfait état de marche avec DIGORA PCT pour digitalisation des radiographies. L'ensemble pour un montant de 7 000€.

1061 - JONCRET - Eclairage, ciel de Fauteuil Degrék Albedo III. Disponible le 15/01/16. 450€.

1062 - JONCRET - Appliques Murales Degrék de 1 à 7

pièces. disponibles à partir du 15/01/16. 150€/pièce.

1073 - NIVELLES - Appliques Murales Degrék de 1 à 7 pièces. disponible cause retraite, vendis fauteuil Unic-Line bleu marine (5 ans), moteur aspi Dürr dental (3 ans), cart 4 fonctions DCI (10 ans), compresseur Dent-life Ceccato (10 ans), matériel en parfait état et idéal comme appoint ou second poste travail, 2500 €.

1075 - BRUXELLES - Piezzo Surgery de 2009. Coagulateur bipolaire 2009 KLS Martin. Moteur d'implantologie. Broyeur à os. Pour photos, informations ou venir voir contactez moi.

1087 - TOURNAI - Fauteuil Linéa Patavium, neuf (3ans) à vendre. Prix à convenir (+/-10000).

Cherche

1011 - BRUXELLES - Dentiste cherche microscope deuxième main et de bonne condition.

1020 - ITTRE - Le cabinet de médecins du monde à Bruxelles est à la recherche de produits et parfois de matériel. Si vous avez des trésors à donner merci de me contacter. 0496-71-32-89.

1059 - BRUXELLES - A la recherche de petit matériel dentaire (instruments, plateaux, cassettes, etc) pour installation dans un futur proche.

Divers

848 - SERAING - Très beau local professionnel à vendre, actuellement occupé par un dentiste, état impeccable.

1002 - HUY - Là vendre X1 s18d 02/2010 état impeccable pour janvier + pneus hivers sur jantes 13900 euros.

1015 - WANZE - A louer : appartement SKI AU PIED 6/7 personnes 2 chambres et 2 salles de bain avec terrasse plein sud à Flaine Résidence **** Terrasses de Veret piscine jacuzzi et sauna à la résidence 1700 euros

Stagiaire cherche Maître de stage

1033 - Bruxelles - Jeune dentiste espagnole diplômée en 2014 et avec expérience dans le domaine de l'orthodontie cherche un maître de stage. Temps plein ou partiel. Je suis une personne très responsable, travailleuse et positive. Contactez moi SVP via le site.

1049 - BELGIQUE - Jeune dentiste diplômé en 2013 cherche un maître de stage. Temps plein ou partiel. Je suis une personne responsable, travailleuse et motivée. Contactez moi SVP via le site.

POUR CONSULTER
TOUTES LES ANNONCES,
OU PUBLIER UNE ANNONCE,
RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE :
WWW.DENTISTE.BE
RUBRIQUE "ANNONCES"

IMAGINE ISTANBUL

BOZAR BRUXELLES JUSQU'AU 24 JANVIER 2016



Toujours dans le cadre d'Europalia Turquie, cette exposition présente, aux côtés des clichés du photographe turco-arménien de l'agence Magnum Ara Güler, surnommé l'œil d'Istanbul, les photographies de Cartier Bresson et le photographe turco-néerlandais Ahmet Polat (photographe de la mère patrie).

Europalia a également envoyé une photographe belge Bieke Depoorter pour fixer des images de cette ville légendaire. D'autres artistes interviennent dans l'exposition comme Sophie Calle, Ayse Erkmen et l'artiste belge Kasper Bosmans.

Ayse Erkmen, née à Istanbul en 1949, est sculptrice et plasticienne turque. L'artiste a participé à la Biennale de Venise en 2011 avec une œuvre intitulée Plan B et à la Biennale d'Istanbul en 2013.

En mai 2012, elle a été élue à l'Académie des Arts de Berlin. L'artiste a réalisé, entre autres, des bancs chauffants le long d'une rivière à Berlin...

AYSE ERKMEN & ANN VERONICA JANSSENS

GAND SMAK

JUSQU'AU 14 FÉVRIER 2016

Le centre historique de Gand accueille deux sculptures verticales permanentes mesurant entre 17 et 21 mètres de haut, créées respectivement par Ayse Erkmen et Ann Veronica Janssens.

A l'occasion de cette intervention urbaine, le S.M.A.K. organise une exposition qui situera les deux sculptures dans le contexte général de l'œuvre des artistes. Outre des pièces existantes, l'exposition présentera une nouvelle installation de chacune d'elles. Dans sa pratique artistique, l'artiste d'origine turque Ayse Erkmen intervient sur des situations sociales ou environnements architecturaux existants (voir article Imagine Istanbul ci-dessus).

Le travail d'Ann Veronica Janssens se situe quant à lui dans l'expérience sensorielle de la rencontre entre le corps et l'espace. L'artiste belge Ann Veronica Janssens fait appel à la lumière, à la couleur et au son, en vue d'étudier la perception de l'espace et du mouvement. Les visiteurs sont intégrés dans ses installations et vivent une belle expérience.

infos: www.smak.be



MYSTIC TRANSPORT

CENTRALE PLACE STE CATHERINE

JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2016

Deux artistes sont mis à l'honneur, Gülsün Karamustafa (Ankara, 1946) et Koen Theys (Bruxelles).

Certaines œuvres ont été créées pour le projet, posant un questionnement de la place de l'individu dans la société en pleine mutation (identité, spiritualité, conventions culturelles...).



Gülsün Karamustafa (Ankara, 1946)

Étudiante à l'académie des Beaux-arts d'Istanbul, elle mène à cette époque une activité politique. Elle attire alors l'attention militaire et est même brièvement emprisonnée au début des années 70.

Privée d'un passeport valide, elle ne pourra pas quitter la Turquie pendant 16 ans. Cet isolement et le manque d'échanges mène l'artiste à explorer des sujets très personnels inhérents à sa ville de résidence.

L'exode rural, le nomadisme, les questions d'identité culturelle et d'acculturation.

Ses premières œuvres peintes sont imprégnées de son expérience personnelle, emprisonnement, vie sous un régime dictatorial et agissent comme un journal intime.

A partir de l'année 2000, elle utilise d'autres supports, principalement la vidéo.

Koen Theys (Bruxelles, 1963)

L'artiste a étudié à l'académie des Beaux-Arts de Bruxelles, il a suivi ensuite une formation de vidéaste à St Lukas Bruxelles.

Encore étudiant, il réalise une vidéo intitulée Diana (1984) achetée par le Museum of Art de New York.

Un superbe début pour s'affirmer en temps que vidéaste.

Ses images ne sont pas simplement projetées mais intégrées à l'espace, scénographiées pour que la rencontre avec le visiteur et l'œuvre soit complète.

La déconstruction critique des figures emblématiques de la culture populaire et de l'histoire est une constante dans son travail.

Il n'hésite pas à mettre en scène des personnages comme Brad Pitt, Hitler, Picasso ou des figures telles que Bouddha, Krishna, Jésus...

L'artiste s'adonne aussi à la sculpture.

La grande nef de la Centrale accueille l'installation Étiquette de l'artiste Turque; une table de 7 mètres de long dressée pour un banquet qui attend ses convives et la vidéo de l'artiste belge "Vanitas Records"

A y regarder de plus près, la table n'est pas mise comme le voudraient les bonnes manières. La vaisselle est empilée, les couverts déposés en tas désordonnés... Au fur et à mesure qu'on s'en rapproche, on découvre des images et leur légende extraites d'un manuel de savoir vivre imprimés sur les éléments disposés sur la table. Étiquette explore le processus d'occidentalisation de la Turquie. C'est dans une bouquinerie d'Istanbul que Karamustafa est tombée par hasard sur l'adaptation turque d'un livre français sur les usages mondains, témoins de l'idéalisation des coutumes occidentales.

Éditée en 1926, la publication est rédigée en turc ottoman et s'adresse à la bourgeoisie.

Il présente des instructions (comment saluer, comment s'asseoir, comment manger...) accompagnées de photographies pour illustrer.

Ce sont ces photographies et instructions que l'artiste imprime sur les assiettes verres, serviettes et autres pièces !

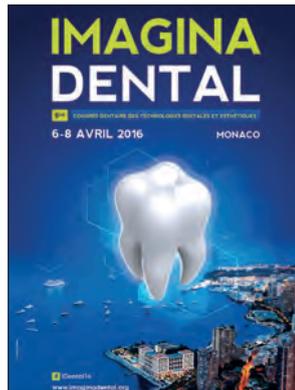
Il me semble que la visite de l'expo doit être accompagnée d'un guide pour mieux la savourer.

AGENDA

22 janvier 2016

Info Professionnelle

Lieu : Imagibraine - Braine l'Alleud
 Info : Société de Médecine Dentaire
 Tél : 02 375 81 75
 E-mail : secretariat@dentiste.be
 www.dentiste.be



7-9 Avril 2016

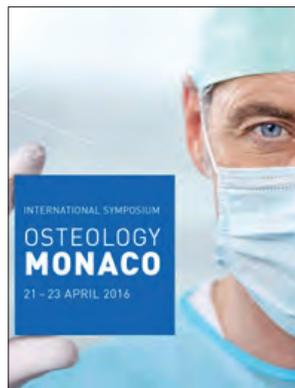
Imagina Dental

Lieu : Monaco
<http://www.imaginadental.org/index.php>

5 mars 2016

Petite chirurgie

Lieu : CEME - Charleroi
 Info : Société de Médecine Dentaire
 Tél : 02 375 81 75
 E-mail : secretariat@dentiste.be
 www.dentiste.be



21-23 avril 2016

Osteology

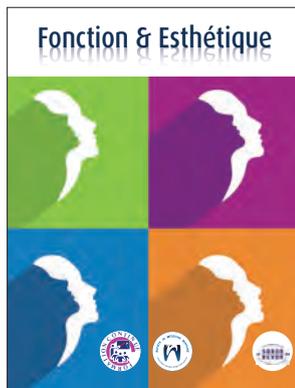
Lieu : Monaco
 Info : <http://www.osteology-monaco.org/>

17 & 18 mars 2016

Boostez votre activité

Dr E Binhas

Lieu : Novotel Brussels Airport
 Info : www.binhas.fr



23 avril 2016

Fonction & Esthétique

Lieu : Bruxelles - Diamant
 Info : Société de Médecine Dentaire
 Tél : 02 375 81 75
 E-mail : secretariat@dentiste.be
 www.dentiste.be

19 mars 2016

Sutures

Lieu : CEME - Charleroi
 Info : Société de Médecine Dentaire
 Tél : 02 375 81 75
 E-mail : secretariat@dentiste.be
 www.dentiste.be



17 septembre 2016

Réhabilitations prothétiques sur implants

Lieu : Dolce - La Hulpe
 Info : Société de Médecine Dentaire
 Tél : 02 375 81 75
 E-mail : secretariat@dentiste.be
 www.dentiste.be

*Je vis mon métier d'entrepreneur
comme mes passions : en gardant le cap.*

Votre patrimoine a une histoire, écrivons son avenir.
Ensemble, gérons votre patrimoine privé et professionnel.

Plus d'info sur privatebanking.bnpparibasfortis.be



BNP PARIBAS FORTIS
PRIVATE BANKING

La banque d'un monde qui change

Oral-B® PRO 6000 SmartSeries

avec  Bluetooth™ et CROSS ACTION®



La brosse à dents électrique **Oral-B® PRO 6000** avec **CrossAction®** est la toute première brosse à dents électrique interactive. Dotée d'une connectivité Bluetooth 4.0 intelligente, elle se connecte à l'application Oral-B®. Celle-ci fournit des conseils en temps réel pendant le brossage et enregistre l'activité sous forme de données convertibles en graphique et partageables avec les professionnels des soins dentaires. La brosette **CrossAction®** possède des poils inclinés à 16 degrés pour soulever et éliminer efficacement plus de plaque qu'une brosse à dents manuelle ordinaire, laissant les dents parfaitement propres.

Poursuivre les soins qui commencent entre vos mains

